

ANIMATION / COORDINATION DES ACTIONS ET DES REFLEXIONS POUR LA SAUVEGARDE DE L'ANGUILLE EUROPEENNE SUR LE BASSIN VERSANT GIRONDE-GARONNE-DORDOGNE

JANVIER A DECEMBRE 2011



Etude financée par :

L'Union Européenne L'Agence de l'Eau Adour-Garonne La FNPF

Vanessa LAURONCE

Juillet 2012

MI.GA.DO. 19GD-12-RT







RESUME

La situation de l'anguille, espèce migratrice historiquement présente sur le bassin Garonne Dordogne, est très préoccupante puisqu'elle se situe, selon le CIEM, en dehors de ses limites de sécurité biologique. Des mesures d'urgence s'imposent afin d'assurer la sauvegarde de l'espèce. Sur le bassin, elle représente d'importants enjeux patrimoniaux et socio-économiques, en relation notamment avec la présence d'une pêcherie commerciale.

A travers les différentes actions menées par l'Association MIGADO, un réseau d'acteurs, d'usagers, d'administrateurs... s'est développé afin de coordonner les réflexions et actions au niveau du bassin versant. La création d'un nouveau groupe technique anguille du COGEPOMI en 2004 et d'un poste d'animation a également permis d'avancer dans les réflexions sur le bassin. Dès à présent, le fonctionnement et la dynami que du réseau ont f ait leurs preuves avec la consultation fréquente de l'animatrice/coordinatrice par différ ents partenaires, bureaux d'études, administrations... afin d'assurer la cohérence des actions et des réflexions sur le bassin versant.

En 2008, le PLAGEPOMI a été rédigé, listant les mesures devant être mises en place entre 2008 et 2012. Un plan de gestion local et national, dont les Ministères ont demandé l'application dès juillet 2009, a également été établi dans le cadre d'un Règlement Européen instituant la mise en place de mesures de gestion pour la sauvegarde de la population d'anguilles.

Ces deux documents (le PLAGEPOMI et le PGA) listent les actions principales qui devront être développées dans le bassin a fin de sauvegarder et rest aurer la population. Un des rôles de l'animatrice, outre d'assurer la cohé rence des actions et la diffusion des méthodologies auprès des partenaires, est de suivre l'évolution de la mise en place de ces actions. Ce travail se fait grâce à des contacts et collaborations avec les différents partenaires du bassin.

Des avancées concrètes ont eu lieu sur différentes actions et une coordination réelle entre partenaire est maintenant évidente. Ce travail commun permet de regrouper les moyens et les efforts pour la sauvegarde de l'anguille.

SOMMAIRE

RESU	MEI
SOM	MAIREII
TABL	E DES ILLUSTRATIONSIII
INTRO	DDUCTION1
1.1	LE PLAGEPOMI
1.2	Participation de l'animatrice du Groupe Technique Anguille COGEPOMI 3
	REGLEMENT EUROPEEN INSTITUANT DES MESURES DE RECONSTITUTION DE LA JUDITIES DE L'ANGUILLE EUROPENNE4
2.1	Le Règlement européen et les plans de gestion locaux et nationaux 4
2.2	Les plans de gestion local et national5
2.3	Participation de l'animatrice du Groupe Technique Anguille COGEPOMI5
2.3.1	Suivi des captures par les pêcheurs professionnels
2.3.2	Le repeuplement
2.3.3	Les ouvrages identifiés comme prioritaires pour l'anguille (ouvrages ZAP) 10
	A COHERENCE DES ACTIONS DANS LE BASSIN : TRANSFERT DE METHODOLOGIES DNNAISSANCES AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX DU BASSIN14
3.1 de co	Appui technique sur des cas concrets aux bureaux d'étude et partenaires – transfert nnaissances et expertise14
3.2 exper	Participation à des réunions – transfert de connaissances, de méthodologie et tise15
3.3	Appui technique aux syndicats de bassins versants ou gestionnaires d'ouvrages15
3.4	Travail avec des partenaires institutionnels sur des problématiques plus générales 17
3.5	Transfert de connaissance et de méthodologie à l'échelle du territoire du COGEPOMI 17
4 LE	GROUPE TECHNIQUE ANGUILLE COGEPOMI18
_	A PLAQUETTE D'INFORMATION « L'ANGUILLE DANS LE BASSIN GIRONDE GARONNE DOGNE »19
CONC	CLUSION20
A NINIT	CVEC 04

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Page de garde du PLAGEPOMI Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre2
Figure 2 : évolution des captures et des quotas de pêche de civelles sur les trois dernières saisons de pêche. Source : MIGADO, 20127
Figure 3 : Carte des secteurs favorables au repeuplement d'anguilles dans UGA Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre — extrait du volet local du plan de gestion Anguille (PGA)8
Figure 4 : Carte de localisation des zones de lâchers de civelles sur le Lac d'Hourtin. Source : MIGADO, 20119
Figure 5 : Carte de localisation des ouvrages de la ZAP (Zone d'action prioritaire). Extrait du volet local du PGA
Figure 6 : Etat initial d'aménagement des ouvrages ZAP (a), et état d'avancement en juin 2011 (b). Source : MIGADO, 2011 12
Figure 7 : Etat initial (a) et état d'avancement en juin 2011 (b) des aménagements et actions mises en place sur les ouvrages ZAP. Source : MIGADO, 2011
Tableau 1: Quotas de pêche et captures de civelles réalisées par les pêcheurs professionnels fluviaux et marins durant la saison 2010-20116
Tableau 2 : Quotas de pêche pour la saison 2010-2011 pour l'UGA Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre Arcachon6
Tableau 3 : Coût et financement des actions anguilles sur le territoire COGEPOMI Source : MIGADO 2011

INTRODUCTION

La situation de l'anguille, espèce migratrice historique ment présente sur le bassin Garonne Dordogne, est très préoccupante puisqu'elle se situe, selon le CIEM, en dehors de ses limites de sécurité biologique. Des mesures d'urgence s'imposent afin d'assurer la sauvegarde de l'espèce. Sur le b assin, elle représente d'importants enjeux patrimoniaux et socio-économiques, en relation notamment avec la présence d'une pêcherie commerciale.

A travers les différentes actions me nées par l'Association MIGADO, un réseau d'acteurs, d'usagers, d'administrateurs... s'est développé afin de coordonner les réflexions et actions au niveau du bassin versant. La création d'un nouveau groupe technique anguille du COGEPOMI en 2004 et d'un poste d'animation a égalemen t permis d'a vancer dans les réflexions sur le bassin. Dès à présent, le fonctionnement et la dynamique du réseau ont fait leurs preuves avec la consultation fréquente de l'animatrice/coordinatrice p ar différents partenaires, bureaux d'études, administrations... afin d'assurer la cohérence des actions et des réflexions sur le bassin versant.

En 2008, le PLAGEPOMI a été rédigé, listant les mesures devant être mises en place entre 2008 et 2012. Un plan de gestion local et national, dont les Ministères ont demandé l'application dès juillet 2009, a également été établi dans le cadre d'un Règlement Européen instituant la mise en place de mesures de g estion pour la sauvegarde de la population d'anguilles.

Ces deux documents (le PLAGEPOMI et le PG A) listent les actions principales qui devront être développées dans le bassin afin de sauvegarder et restaurer la population. Un des rôles de l'animatrice, outre d'assurer la cohérence des actions et la diffusion des méthodologies auprès des partenaires, est de suivre l'évolution de la mise en place de ces actions. Ce tra vail se fait grâce à des contacts et collaborations avec les différents partenaires du bassin.

Une grande partie du travail de l'animatrice concerne l'appui technique aux partenaires locaux, syndicats de bassin versant, gestionnaires et techniciens rivière dans la mise en plac e concrète d'actions pour la sauvegarde de l'anguille sur leur territoire.

Le Plan de gestion de s poissons Migrateurs (PLAGEPOMI) – bassin Gironde garonne dordogne charente seudre leyre.

1.1 LE PLAGEPOMI

Le PLAGEPOMI a été a dopté dans sa version complète en juin 2008. Des fiches font le bilan des différentes espèces de poissons migrateurs dans le bassin et les mesures de gestion proposées orientent les actions à mettre en place entre 2008 et 2012. Ces mesures se développent autour de sept grands thèmes :

- la libre circulation,
- les suivis biologiques et halieutiques,
- le soutien de stock,
- la gestion des habitats,
- la gestion de la pêche,
- l'animation-communication-sensibilisation,
- l'amélioration des connaissances.

28 mesures concernent l'anguille, dont 10 sont spécifiques à cette espèce.



Figure 1 : Page de garde du PLAGEPOMI Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre

Les actions inscrites dans le cadre du Plan de Gestion de l'Anguille, en répon se au Règlement européen ont été intégrées aux actions mises en place dans le bassin. Le plan de gestion des poissons migrateurs est téléchar geable sur le site de la DREAL Aquitaine (http://www.aquitaine.ecologie.gouv.fr). Les me sures concernant la gestion de la pêche de l'anguille ne sont pas d'éveloppées dans ce document, mais dans le ca dre du plan de gestion national du Règlement européen.

Le rôle de l'animatrice/coordinatrice est d'assurer un suivi de la mise en place de toutes les mesures de gestio n du PLAGEPOMI, en faisant le lien avec les différents partenaire s membres du Groupe Technique Anguille COGEPOMI.

1.2 Participation de l'animatrice du Groupe Technique Anguille COGEPOMI

Lors de chaque réunion du Groupe Technique Anguille du COGEPOMI, un point est fait sur l'avancement de la réalisation des actions inscrites dans le PLAGEPOMI afin d'identifier les actions manquantes et celles en cours de développement. Ces informations seront utilisées par la suite po ur le bilan du PLAGEPOMI 200 8-2012 et l'élaboration s'il y a lieu du futur PLAGEPOMI.

De plus, l'animatrice s'est assurée à chaque rencontre ou réunion avec des part enaires du bassin de la bonne connaissance des mesures listées dans ce document. De nombreuses discussions téléphoniques ont également eu lieu avec les partenaires.

Des tableaux ont été établis afin de suivre l'évolution de la mise en place de ces mesures et de prévoir les retards ou absences d'actions prévues sur certains thèmes.

2 LE REGLEMENT EUROPEEN INSTITUANT DES MESURES DE RECONSTITUTION DE LA POPULATION DE L'ANGUILLE EUROPENNE.

Un Règlement Européen instituan t des mesures de gestion pour la sauvegarde de l'anguille a été approuvé en juin 2007 par le Conseil des Ministres. Chaque Etat membre devait présenter avant décembre 2008 un plan de gestion proposant des mesures de ré duction des mortalités anthropiques des populations d'anguilles et de restauration de la population. Dans le cas contraire, une réduction de la pression de pêche devra être mise en oeuvre.

Le plan de gestion français a été validé par l'Europe en février 2010, les Ministères ayant tout de même demand é aux différents partenaires de mettre en place les actions proposées dans les volets locaux et nationaux de ces plans à partir de juillet 2009.

L'objectif à long terme de ce plan de gestion est de réduire la mortalité anthropiq ue de l'anguille et d'atteindre un niveau de biomasse d'échappement d'anguilles argentées équivalent à 40% d'une biomasse pristine, c'est-à-dire estimée « sans impact anthropique ».

2.1 Le Règlement européen et les plans de gestion locaux et nationaux

L'organisation française pour l'élaboration du plan de gestion s'est déroulée de la façon suivante :

- un volet na tional, décrivant la stra tégie retenue, les obje ctifs, les moyens, et traitant de certaines mesures relevant d'un niveau national (comme les mesures de restriction de la pêche),
- un volet local, élaboré au sein des territoires COGEPOMI à travers un groupe de rédaction constitué de la DIREN Aquitaine, la DRAM, l'ONEMA, l'AEAG et de l'animatrice du Groupe Technique pour notre bassin versant.

La rédaction du volet l ocal s'est faite sur la base des recommandati ons de travail de s groupes techniques « pêcherie et contrôle », « suivis », « ouvrages » et « repeuplements », et selon les recommandations du GRISAM.

Au fur et à mesure de la rédact ion, lors de s différentes étapes, une validation par le Comité de bassin et par le COGEPOMI a eu lieu.

Les volets locaux ont été élaborés et comportent :

- ✓ un état des lieux de la population d'anguilles,
- ✓ une description des suivis existant sur le bassin,
- ✓ une liste des différentes pressions anthropiques s'exerçant sur la population.

Les mesures de gestion validées dans le PLAGEPOMI y ont également été incluses.

Le volet national comporte les me sures travaillées et validées au niveau national telles que les mesures de réduction de la pêche, les mesures pour la réduction des mort alités dans

les turbines...

Des **zones d'actions prioritaires** ont été définies par bassin afin d'identifier les ouvrages à traiter en priorité afin de rétablir la continuité écologique sur ces ouvrages.

2.2 Les plans de gestion local et national

Les principales mesures à mettre en place pour amél iorer les facteurs majeurs de perturbation sont :

✓ Les mesures pêches

Le règlement impose la réduction de 30% de l'effort de pêche en 3 an s dans l'UGA (hors UGA : pêche interdite).

- Pour cela, la France demande la mise en place de quotas de pêche pour la civelle, avec une saison de 5 mois et la suppression des relèves hebdomadaires. Ces quotas sont calculé s sur la base des captures de 2003 à 2006 avec une réduction de 10 % par an sur 3 ans.
- Pour l'anguille jaune, la saison de pêche sera réduite de 7 à 5 mois jusqu'à 2011, avec pour le bassin Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre une période d'ouverture de la pêche du 01/05 au 30/09 et du 01/04 au 30/10 pour le bassin d'Arcachon en 2011.

La pêche amateur civelle est interdite en domaine fluvial et maritime.

Il est interdit d'utiliser les civelles, anguilles ou chair d'anguilles comme appât.

Il reste interdit de pêcher les anguilles argentées.

✓ Les mesures repeuplement

Dans le cadre du plan n ational, la France doit réserver 5 à 10 % des a nguilles pêchées annuellement pour du repeuplement dans les bassins français. Les zones de repeuplement ont été identifiées dans le plan de gestion et devront être précisées ultérieurement.

Si l'on pren d en compte les densités de repeuplement préconisées pour le territoire COGEPOMI, les quantités de civelles à transférer seront d'environ 1.5 à 2 tonnes.

✓ Les mesures libre circulation

Lors de la rédaction des volets locaux, des ouvrages ont été identifiés comme prioritaires :

- sur le bassin de la Charente et de la Seudre : 94 obstacles + les obstacles des marais de la Seudre et d'Oléron qui n'ont pas encore été inventoriés,
 - sur le bassin Gironde Garonne Dordogne : 88 obstacles,
 - sur le bassin de la Leyre et Canal des Etangs : 10 obstacles.

2.3 Participation de l'animatrice du Groupe Technique Anguille COGEPOMI

Le rôle de l'animatrice du groupe technique ang uille a été de s'assurer de la diffusion et de la bonne connaissance du plan de gestion et des principales mesures auprès des différents partenaires du bassin. Lors de réunions ou rencontres, des présentations et explications (faites également en grande partie par téléphone) ont eu lieu afin de porter à la connaissance de tous ces informations.

2.3.1 Suivi des captures par les pêcheurs professionnels

	Que		êche 2010- n kg)	2011	Productions par pêche 2010-2011 (en kg)					
UGA		rins neurs	Pêcheur	s fluviaux	Marins pe	êcheurs	Pêcheurs fluviaux			
	Total	Dont conso.	Total	Dont conso.	Volumes	% Total.	Volumes	% Total.		
Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre et Arcachon	9 820	5 892	1 346	808	5 647	57.5 %	239	17.7%		

Tableau 1: Quotas de pêche et captures de civelles réalisées par les pêcheurs professionnels fluviaux et marins durant la saison 2010-2011.

Ces données sont issues des su ivis et trai tements effectués par l'ONEMA po ur les pêcheurs professionnels fluviaux et par la DPM pour les pêcheurs professionnels marins pour la saison 2010-2011.

Au total, les captures ré alisés sur l'ensemble de l'UGA rep résentent 52.7% des quotas prévus pour l'année 2010-2011. Elles représentaient 41.9% de ceux prévus pour l'année 2009-2010.

Les quotas prévus pour la saiso n 2011-2012 sont les suivants pour l'UGA Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre :

UGA	Quotas de	e pêche marins pê (en kg)	cheurs	Quotas de	pêche pêcheurs f (en kg)	fluviaux
	Repeuplement (kg)	Consommation (kg)	Total UGA (kg)	Repeuplement (kg)	Consommation (kg)	Total UGA (kg)
Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre et Arcachon	3 663	4 477	8 140	499.5	610.5	1 110

Tableau 2 : Quotas de pêche pour la saison 2010-2011 pour l'UGA Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre Arcachon.

L'évolution des quotas de pêches et des quantités prélevées lors des 3 dernière saisons de pêche est présentée sur les graphes ci-dessous.

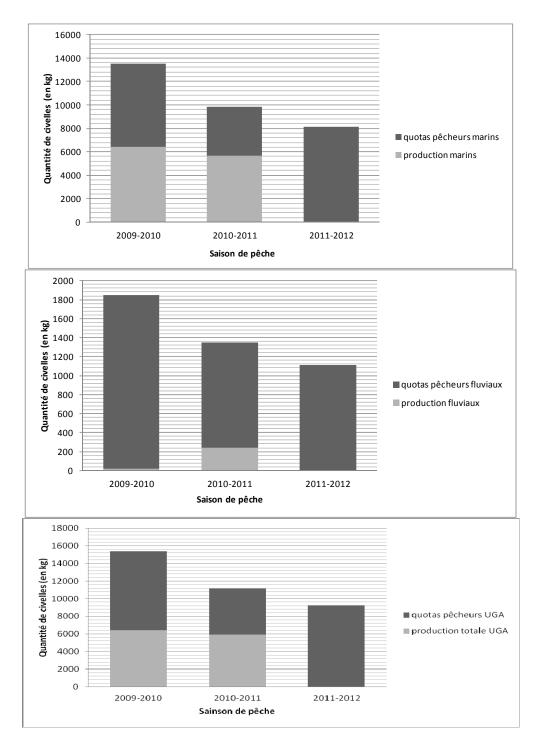


Figure 2 : Evolution des captures et des quotas de pêche de civelles sur les trois dernières saisons de pêche. Source : MIGADO, 2012

2.3.2 Le repeuplement

✓ La saison 2009-2010

Dans le cadre du plan de gestion de l'anguille, des opérations de repeuplement sont envisagées. Un appel à projet a été diffusé le 13 décembre 2010 par la DPMA et la DEB afin de concrétiser le programme de repe uplement en France. La date limite de répon se était le 4 février 2011.

Dans ce cadre, les COGEPOMI ont eu en c harge d'identifier des sites de lâch er. Le bassin Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre a déjà id entifié, lors de la rédaction du plan de gestion local, des secteurs favorables en prenant en compte la grille de critères qui avait été définie lors de l'élaboration du plan de gestion français.

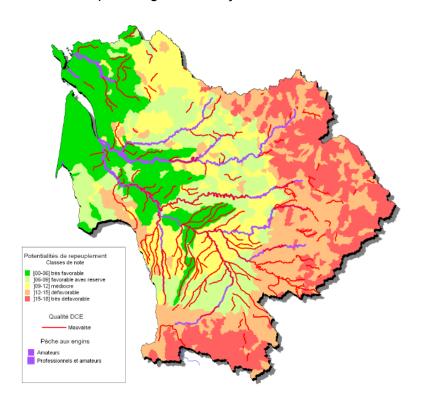


Figure 3: Carte des secteurs favorables au repeuplement d'anguilles dans UGA Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre – extrait du volet local du plan de gestion Anguille (PGA).

Un seul par tenaire a é mis le souh ait de répondre à l'ap pel d'offre et a organisé une réunion avec les partenaires techniques, dont MIGADO, afin de constituer un groupe technique restreint (constitué d'experts) et réfléchir aux sites de lâchers et aux su ivis devant être mis en place.

Les sites envisagés pour le département de la Gironde sont ceux du Lac de Lacanau pour les civelles capturées sur le canal des Etangs, et le Lac d'Hourtin pour les civelles de l'Estuaire de la Gironde.

Le groupe restreint s'e st réuni le 14 janvier afin de travailler sur la mise en place de ces lâchers et de leurs suivis.

Le groupe technique restreint est constitué de :

- la DREAL Aquitaine,
- l'ONEMA,
- le CEMAGREF,
- la FDAAPPMA33,
- MIGADO.

Le prestataire (CRPMEM et AADPPEDG) a répondu à l'a ppel d'offre puis a contacté de nouveau les membres du groupe restreint afin d'avoir des détails sur les suivis et répondre aux questionnements complémentaires à la suite du dépôt de dossier.

MIGADO a joué un rô le d'appui t echnique sur ce dossier et a mis à disposition du CRPMEM et de l'AADPPEDG ses connaissances afin qu'ils répondent à l'appel d'offre.

MIGADO a ensuite travaillé avec les partenaires CRPMEM et AADPPEDG afin d'identifier les zones de lâchers sur le Lac d'Hourtin.

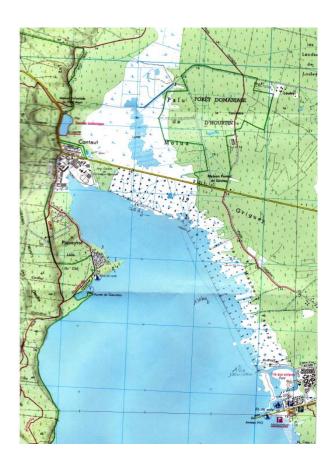


Figure 4 : Carte de localisation des zones de lâchers de civelles sur le Lac d'Hourtin. Source : MIGADO, 2011

Finalement, à cause de problèmes sanitaires qui se sont révélés pendant la pério de de quarantaine selon le protocole visé par l'appel d'offre, seuls 45 kg de civelles ont été déversées sur la rive Est du Lac d'Hourtin. Les civelles ont été déversées en avril 2011.

2.3.3 Les ouvrages identifiés comme prioritaires pour l'anguille (ouvrages ZAP)

192 obstacles ont été identifiés comme prioritaires dans le cadre du plan de gestion anguille sur l'ensemble de l'UGA Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre.

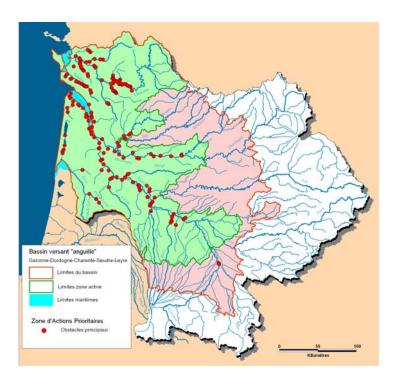


Figure 5 : Carte de localisation des ouvrages de la ZAP (Zone d'action prioritaire). Extrait du volet local du PGA.

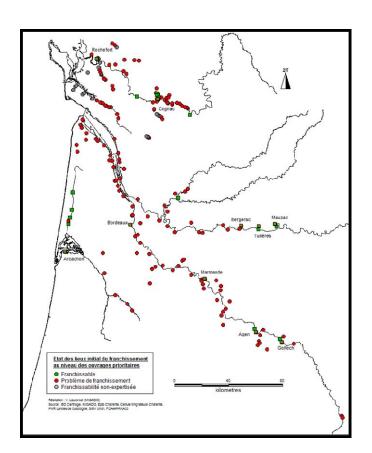
Afin de suivre l'évolution de l'avancement des aménageme nts et actions mises en place au niveau de ces ouvrages, une base de données a été élaborée par MIGADO, validée en Groupe Technique Anguille, et mise en commun avec les différents partenaires afin de suivre les différentes actions engagées sur le territoire.

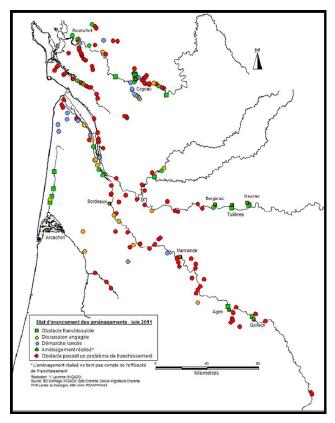
Les informations concernant le bassin Garonne Dordogne Leyre et Canal des Etangs sont synthétisées par MI GADO grâce au réseau d'acteurs et de partenaires locaux (Syndicats de bassins versants, tech niciens rivières...). Les informations concern ant les bassins de la Charente et de la Seudre sont synthétisées par l'Eptb Charente et la Cellule Migrat eurs puis transmises régulièrement à MIGADO pour la mise en commun des informations et l'édition de cartes globales à l'échelle du territoire concerné.

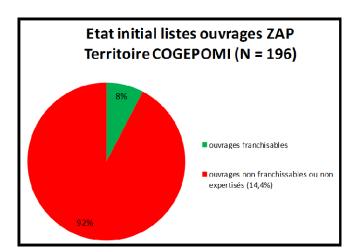
Différentes étapes ont été déterminées comme nécessa ires et validées par le G roupe Technique Anguille du COGEPOMI en juin 2010 pour le suivi de l'avancée des actions mises en place sur les ouvrages de la ZAP.

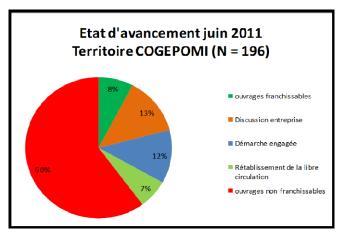
- Obstacle franchissable lors de l'élaboration des listes PGA
- Discussion engagée: le propriétaire ou gestionnaire a été contact é par un partenaire local et des premières discussions ont eu lieu, montrant la volonté du propriétaire ou gestionnaire d'enclencher une démarche concrète pour rétablir la libre circulation. Cependant, aucune action concrète n'a encore été lancée.
- Démarche lancée : le propriétaire ou le gestion naire a lancé concrètement une action (type une étude) afin de rétablir la libr e circulation au niveau de son ouvrage.
- <u>Rétablissement de la libre circulation</u>: la libre circulation a été rétablie grâce à un aménagement spécifique, une gestion de vannes ou un arasement. Ce critère ne tient pas compte de l'efficacité de l'aménagement proposé.
- Obstacle posant un problème de franchisseme nt ou sur lequel la franchissabilité n'a pas encore été expertisée

L'avancée des actions mises en place sur les ouvrages de la ZAP es t présentée sur les cartes et les graphes ci-dessous, sur l'ensemble du territoire et par sous-bassin.









Ouvrages franchissables	15
Ouvrages non franchissables ou non expertisés	181

Etat d'avancement juin2011 – territ COGEPOMI	oire
Ouvrages franchissables	15
Discussion entreprise	26
Démarche engagée	24
Rétablissement de la libre circulation	13
Ouvrages non franchissables	118

Figure 6 : Etat initial d'aménagement des ouvrages ZAP (a), et état d'avancement en juin 2011 (b). Source : MIGADO, 2011

a/

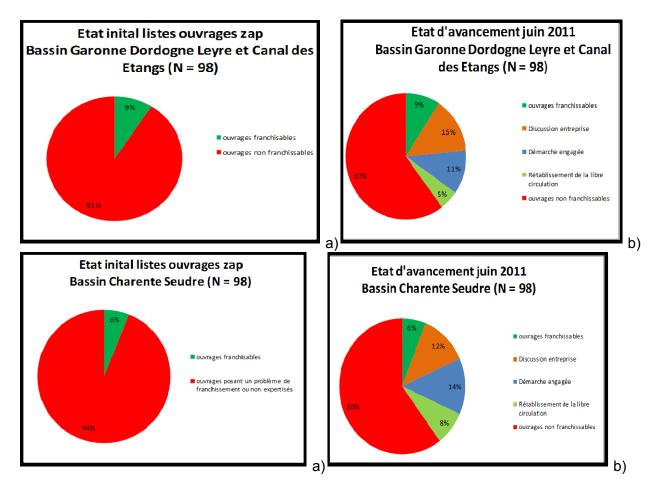


Figure 7 : Etat initial (a) et état d'avancement en juin 2011 (b) des aménagements et actions mises en place sur les ouvrages ZAP. Source : MIGADO, 2011.

On constate des avancé es conséquentes, puisque 60% des obstacles p osent encore un problème de franchissement en juin 2011, alors qu'ils étaie nt 65% en octobre 2010, et 92% en 2008. Cependant, sur 13% des ouvrages, seule s des discussions ont été entreprises avec les gestionnaires, mais aucune action concrète n'a été lancée. Il est donc important de continuer ce travail de communication et d'animation auprès des propriétaires et gestionnaires pour faire émerger des actions concrètes.

Cette avancée est principalement due aux efforts des différents partenaires du réseau afin de communiquer sur la nécessité de rétablir la libre circulation et l'accompagnement technique qu'ont pu recevoir les partenaires locaux à travers l'appui technique de MIGADO.

3 LA COHERENCE DES ACTIONS DANS LE BASSIN : TRANSFERT DE METHODOLOGIES ET CONNAISSANCES AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX DU BASSIN

Tout au long de cette année 2011, de nombreux contacts ont eu lieu avec les différents partenaires, afin d'assurer une cohérence d es actions mises en p lace dans le bassin, e n fonction des méthodologies développées dans le programme INDICANG et, par la suite, des actions mises en place par l'Association MIGADO et ses différents partenaires.

3.1 Appui technique sur des cas concrets aux bureaux d'étude et partenaires – transfert de connaissances et expertise

De nombreuses études « Etat des lieux et diagnostic de bassins versants » ou des Docob Natura 2000 se sont développées en 2011 sur des affluents du bassin. Au cours de ces études, il a été de mandé par les partenaires financiers aux bureaux d'études répondant aux appels d'offre de rentrer en contact avec l'animatrice du Groupe anguille, afin qu'elle présente les méthodologies qui devront être utilisées sur ces bassins versants, ou les travaux qui ont déjà été réalisés, et ainsi éviter de dupliquer les actions. De nombreux bureaux d'études souhaitant répondre aux appels d'offre ont donc contacté l'animatrice, qui par la suite a travaillé de plu s près sur des cas précis (lors de réu nions de travail ou de s orties sur le terrain) afin d'apporter son expérience et une expertise sur les point s à traiter. Cela a concerné principalement la problématique d'obstacles à la migration et des problèmes éventuels de franchissabilité.

Les bureaux d'études concernés dire ctement par les études de bassin versant ou par un appui technique et qui ont reçu une réponse directe de l'animatrice ont été entre autres :

- ASCONIT pour l'étude de la CUB sur les portes à flot de la Jalle de Blanquefort,
- GEREA, pour le suivi et les avancées des études lancées sur le Chenal du Gua et le Chenal du Gui,
- Rivière Environnement et SOGREAH pour des réponses à des questionnements sur la gestion des portes à flot,
- LINDENIA pour des informations sur l'identification de poissons récoltés en pêche sur l'Ile Raymond (bras mort de la Garonne),
- Chênes et Roseaux pour un appui technique pour l'aménagement de la porte à flot sur l'Estey d'Eyrans,
- le CREN Aquitaine pour une colle cte de données sur le Lisos, l'Euille, le Brion dans le cadre d'étude Natura 2000

De plus, l'animatrice a été en contact afin de répondre à de nombreu ses interrogations sur la problématique anguille et les avancées sur le Réglement européen avec les différents partenaires comme :

- les services départementaux de l'ONEMA,
- les services de police de l'Eau des DDT et DDTM,
- les Eptb de bassin, ainsi que l'Institution Charente et l'Eptb Adour,
- les Fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique,
- la Fédération Nationale pour la Pêche en France.
- les autres associations migrateurs....

3.2 Participation à des réunions – transfert de connaissances, de méthodologie et expertise

L'animatrice a également participé à diverses réunions organisées par des partenaires du bassin afin d'apporter son expertise sur le thè me traité, et ainsi su ivre les différents sujets abordant la problématique anguille.

Les réunions qui ont eu lieu en 2011 sont par exemple :

- Natura 2000 Pays Médoc.
- Comité de pilotage du suivi du Pas du Bouc sur le Canal des Etangs.

3.3 Appui technique aux syndicats de bassins versants ou gestionnaires d'ouvrages

L'animatrice a participé ou a été contactée po ur participer à de nombreuses réu nions organisées par les Syndicats de bassins versants dans le cadre d'études spécifiques, en appui sur une problématique de franchissab ilité d'ouvrages, ou dans le cadre de projets d'aménagements d'ouvrages. L'animatrice apporte lo rs de ces réunio ns une expertise sur les résultats présentés et les connaissances acquises dans le domaine.

Ces réunions étaient :

- Le comité de pilotage de l'étude de rétablissement de la libre circulat ion sur le Moulin de Castels, sur la Barguelonne, organisée par le <u>Syndicat Mixte du bassin de la Barguelonne et Lendou</u>.
- Le <u>Syndicat Nord Méd oc</u> a lancé en 2010 une étude de bassin versant sur l'ensemble du Chenal du Gua. MI GADO a participé aux comités de pilotage et réunions techniques restreintes et également en appui à <u>GEREA</u>, assistant à maitrise d'ouvrage. MIGADO a travaillé afin d'apporter toutes les informations nécessaires, entre les comités de pilotage au bureau d'étude retenu <u>SOGREAH Rivière Environnement</u>. Les aménagements proposés ont été expertisés et un avis technique diffusé.
- Comité de pilotage de l'étude de réfection des portes à flot d'Arcins sur la Jalle de Blanquefort. La maitrise d'ouvrage appartient a u <u>Syndicat de bassin versant des Jalles de Castelnau et Cartillon</u> et la maitrise d'œuv re au bure au d'étude SOCAMA. MIGADO, connaissant très bien ce site, a apporté de no mbreux avis techniques aux solutions apportées par le bureau d'études, s'assurant de la franchissabilité de l'ouvrage.
- Le <u>Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin versant du Ci ron</u> a lancé une étude sur le rétablissement de la continuité écologique, à l'échelle globale. MIGADO a participé aux différentes réunions d'élaboration du cahier des charges, en appui à la sélection des bureaux d'études, et aux réunions du comit é de pilotage. De plus une étude plus spécif ique a été l ancée pour l'ouvrage de La Trave, étude sur laquelle MIGADO a ap porté un appui technique dans l'élaboration du cahier des charges. Une visite a é galement eu lieu chez un propriétaire de moulin afin de présenter la problématique de continuité écologique, et discuter des solutions envisageables sur le site du Moulin Lam othe. Le Syndicat de bassin versant a demandé à MIGADO de les accompagner pour rencontrer le propriétaire.

- Le <u>SIJALAG</u> a lancé u ne étude sur le bassin versant de la Jalle de Blanquefort. MIGADO suit l'étude en partenariat avec les bureaux d'étude retenus Lyonnaise <u>des Eaux-Fish Pass-Biotope</u>, et a participé aux réunions organisées.
- La <u>Communauté des Communes de Montesquieu</u> et le bure au d'étude <u>Chênes et Roseaux</u> s'appuient techniquement de façon régulière sur l'avis de MIGADO quant aux aménagements proposés pour améliorer la franchissa bilité de la porte à flot de l'Estey d'Eyrans. MI GADO a participé à de s visites de terrain et des réunions du comité de pilotage.
- Le <u>Syndicat de Saint Yzans en Médoc a</u> égale ment organisé des réun ions, pour présenter les résultats d'une étude réalisée par le bureau d'étude <u>EauMega</u> sur l'ensemble du territoire, puis, dans un deuxi ème temps, afin de travailler sur l'aménagement nécessaire au franchissement pi scicole sur la porte à flot de la <u>Maréchale</u>, lors de travaux de réfection qui seront réalisés. Le Syndicat s'est appuyé sur l'avis de MIGADO qui a pu présent er les différents moyens de gestion actuellement connus, les avantages et in convénients de chacun. M IGADO a participé aux réunions du comité de pilotage et à l'étud e du bureau d'étud e ECOGEA afin de rendre franchissables les portes à flot aval.
- Le <u>Syndicat de bassin versant de Maillarde et Guy</u> a égal ement lancé une étude de réatblissement de l a continuité écologique et MI GADO a participé aux premières réunions.
- Le <u>Conseil Général de la Giro</u> <u>nde</u>, gestionnaire et propriétaire d'ouvrages identifiés comme des o uvrages prioritaires an guilles, a demandé également à MIGADO de participer à différentes visites de terrain et réunions afin d'apporter un appui technique sur les possibilités d'aménagement du barrage de Villandraut sur le Ciron, le pont de la RD5 sur le Lacanau et les portes à flot de l'Ile Nouvelle. Plusieurs réunions ont eu lieu sur la thématique de Villandraut et une proposition d'aménagement du pont de la RD5 a été élab orée par les services infrastructures du CG33. MIGADO a donné un avis technique sur l'aménagement proposé.
- Le <u>SIABEVELG</u> a également consulté et travaillé avec MIGADO dans le cadre de la Craste de l'Eyron afin que MIGADO apporte un appui technique sur la gestion et l'aménagement devant être mis en place.
- Une étude de restaurat ion de la continuité écologique sur le Dropt a également démarré et MIGADO a été invitée à participer au comité de pilotage g éré par le Syndicat de bassin versant du Dropt.
- Le <u>syndicat de bassin versant du Gestas</u> et la C<u>ommun auté des communes de</u>
 <u>Montesquieu</u> ont demandé à MIGADO de participer aux études de rét ablissement
 de la continuité écologique sur le Gestas et le Saucats respectivement.

Des contacts très réguliers ont lieu avec des nombreux techniciens rivières de différents bassins versants, qui n'hésitent p lus à contacter MIGADO afin d'avoir des i nformations techniques sur des problèmes de franchissa bilité dans la plupart des cas, des demandes d'appui lors de visites de terrain, ou de méthodologie à mettre en place. Les principales personnes en contact sont (ordre aléatoire) :

- Sébastien Simon, Syndicat Centre Médoc,
- Julien Laloubeyre, Syndicat d'Aménagement des bassins versants de l'Artigue et Maqueline,

- Sébastien Lavigne, Syndicat des bassins versants de l'Engranne et Gamage,
- Romain Creiser, Syndicat des ba ssins versants des Jalles de Castelnau et Cartillon,
- Sébastien Irola, Syndicat d'Aménagement du bassin versant du Ciron,
- Laurent Degrave, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne,
- Baptiste Londeix, Syndicat d'Aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary,
- Emmanuel Norena, Communauté des Communes de Montesquieu,
- Christophe Dufy, SITAF du Canton de Castillon la Bataille.

3.4 Travail avec des partenaires institutionnels sur des problématiques plus générales

MIGADO a répondu aux demandes de différents partenaires afin de mettre à disp osition et synthétiser les informations existant sur différents thèmes :

- La DDTM de Gironde et la DDT de Lot et Garonne ont demandé à l'animatrice de participer aux groupes d'experts dans les travaux sur les classements de cours d'eau dans le cadre du futur classement L214-17.
- L'ONEMA Gironde a demandé à l'animatrice de participer a ux réunions ayant lieu sur les décrets frayères, afin de rassembler les connaissances sur les cours d'eau aval du bassin.
- La Région Aquitaine, via le bureau d'études BIOTOPE, a demandé la participation de l'animatrice aux réunions de travail et au recueil d'inform ations dans le cadre de la mise en place des Trames Bleues et Vertes en Aquitaine.

3.5 Transfert de connaissance et de méthodologie à l'échelle du territoire du COGEPOMI

L'animatrice a également travaillé avec des parte naires du bassin de la Charente et de la Seudre lors de différentes interventions :

- L'animatrice et le Cemagref ont é galement apporté un appui technique dans l'analyse des données de pêches électriques recueillies par la Cellule Migrateurs dans le cadre du suivi du front de colonisation.
- L'animatrice a participé à la Co mmission de suivi des poissons mig rateurs de Charente.

4 LE GROUPE TECHNIQUE ANGUILLE COGEPOMI

Comme évoqué précédemment, les différentes actions développées pendant cette année 2011 ont nécessité des validations ou des consultations du Groupe Technique Anguille qui s'est donc réuni fin 2010 pour valider les actions 2011, et fin 2011 pour faire le point sur les avancés des différentes thématiques et v alider le b udget prévisionnel de s actions a nguilles sur l'ensemble du territoire COGEPOMI. Le Groupe Technique Anguille du COGEPOMI s'est réuni en septembre 2011. Le compte-rendu et les présentations sont joints en annexes à ce rapport.

Le montant global des actions 2011 pour l'ensemble du territoire COGEPOMI est donc de 1 502 860€, en incluant les suivis dévalaison de Tuiliéres. Dans le tableau ci-d essous sont présentés les coûts des suivis et leur financement.

						INAN	CEMENT AC	TIONS	ANGUILLES	2011											
		l	AEAG	[urope	ı	CG33	ĺ	CG47	CR	Aquitaine		R Poitou-	ĺ	EDF	ı	FNPF	Lyo	nnaise des Eaux	Autof	financeme
		%	Montant	%	Montant	%	Montant	96	Montant	96	Montant	%	Montant	94	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
MIGADO	Programme générale Anguilles et Rivières pilotes	30%	44 456,0 €	48% **	27 837,0 €	12%	11 500,0 €	5%	5 000,0 €							4%	4 000,0 €	4%	4 000,0 €		
	Animation Anguilles	50%	8 445,0 €	50% **	8 445,0 €							l				1000430				1	
	Réseau anguilles PGA	50%	28 877,5 €	40% ***	23 102,0 €	l		l		10%	5 750,0 €			l				1		l	
AADPPEDG	Enquêteur halieutique	10%	1 900,0 €	30%*	5 700,0 €	20%	3 800,0 €			20%	3 800,0 €							1		20%	3 800,0 6
ptB Charente	Actions anguilles sur Charente et Seudre	30%	29 100,0 €	40% ***	38 800.0 €	l		l				10%	9 700,0 €					ı		20%	19 400,0
	Suiv ide la station de Crouin	30%	12 090,0 €	40% ***	16 120,0 €	l		l		l		10%	4 030,0 €	1				ı		20%	8 060,0
FD17	Suivi de la station de Saujon	×										×				×					
FD33	Suivi de la passe du Pas du Bouc	30%	8 744,0 €	30% *	8 744,0 €	20%	5 829,0 €			l				l		12%	3 498,0 €	ı		20%	2 332,0
EDF	Dévalaison Tuilières	17%	168 750,0 €			l		l		l				83%	841 250,0 €			ı			
EPIDOR	Rivières index Dronne	50%	70 000,0 €	30%*	42 000,0 €															20%	28 000,0
			AEAG	E	urope		CG33		CG47	CR	Aquitaine		R Poitou- Charente		EDF		FNPF	Lyo	nnaise des Eaux		
TOTAL	1 502 859.5 €	24.8%	372 362,5 €	11.4%	170 748.0 €	***	21 129.0 €	0.3%	5 000.0 €	0.6%	9 550.0 €	0.9%	13 730.0 €	****	841 250.0 €	0.5%	7 498.0 €	0.3%	4 000.0 €	4.1%	61 592.0

[&]quot;Europe Inter-régional

Tableau 3 : Coût et financement des actions anguilles sur le territoire COGEPOMI. Source : MIGADO, 2011

5 LA PLAQUETTE D'INFORMATION « L'ANGUILLE DANS LE BASSIN GIRONDE GARONNE DORDOGNE »

Aucune plaquette d'information n'a été éditée durant cette année 2011 par manque de temps (l'animatrice anguille étant partie en congé maternité en septembre 2011).

Une nouvelle lettre d'information sera éditée en 2012.

CONCLUSION

A travers les différentes actions me nées par l'Association MIGADO, un réseau d'acteurs, d'usagers, d'administrateurs... s'est développé afin de coordonner les réflexions et actions au niveau du bassin versant. La création d'un nouveau groupe technique anguille du COGEPOMI en 2004 et d'un poste d'animation a égalemen t permis d'a vancer dans les réflexions sur le bassin. Dès à présent, le fonctionnement et la dynamique du réseau ont fait leurs preuves avec la consultation fréquente de l'animatrice/coordinatrice p ar différents partenaires, bureaux d'études, administrations... afin d'assurer la cohérence des actions et des réflexions sur le bassin versant.

En 2008, le PLAGEPOMI a été rédigé, listant les mesures devant être mises en place entre 2008 et 2012. Un plan de gestion local et national, dont les Ministères ont demandé l'application dès juillet 2009, a également été établi dans le cadre d'un Règlement Européen instituant la mise en place de mesures de g estion pour la sauvegarde de la population d'anguilles.

Ces deux documents (le PLAGEPOMI et le PG A) listent les actions principales qui devront être développées dans le bassin afin de sauvegarder et restaurer la population. Un des rôles de l'animatrice, outre d'assurer la cohérence des actions et la diffusion des méthodologies auprès des partenaires, est de suivre l'évolution de la mise en place de ces actions. Ce tra vail se fait grâce à des contacts et collaborations avec les différents partenaires du bassin.

Des avancées concrèt es ont eu lieu sur différ entes actions et une coordination réelle entre partenaires est maintenant évidente. Ce travail commun permet de regrouper les moyens et les efforts pour la sauvegarde de l'anguille.

ANNEXES

- Annexe 1 : Compte-rendu de la réunion du Groupe Technique Anguille COGEPOMI de juin 2010
- Annexe 2 : Présentation faite lors du Groupe Technique anguille COGEPOMI : bilan des actions MIGADO et du PGA.
 - Annexe 3 : Point sur la continuité écologique sur le territoire COGEPOMI
 - Annexe 4 : Bilan des actions anguilles 2012
 - Annexe 5 : Coût et financement des actions anguilles 2012. .

Annexe 1



REUNION GROUPE TECHNIQUE ANGUILLE DU COGEPOMI

Bordeaux – Chambre d'Agriculture de la Gironde 06 septembre 2011

RELEVE DE DISCUSSIONS

Ordre du jour - objectifs de la réunion

- Bilan de la mise en place des mesures du PGA
- point sur les suivis réalisés en 2011 sur les différents territoires par les partenaires
- point sur le rétablissement de la libre circulation à la montaison et dévalaison
- perspectives des actions 2012

Participants

Gilles ADAM (Diren Aquitaine)
M. ARNAUDET (pêcheurs amateurs engins)
Matthieu CHANSEAU (ONEMA – DR7)
Romain FAGEOT (AADPPEDG)
Olivier GUERRI (EPIDOR)
Alice LAHARANNE (FDAAPPMA33)

Vanessa LAURONCE (MIGADO) Marie-Jo MENOZZI (sociologue) Pascal OSSELIN (EDF) Audrey POSTIC-PUIVIF (Eptb Charente) Dominique TESSEYRE (AEAG)

Absents / Excusés

Aline CHAUMEL (SMEAG)
Alain LEMOINE (ONEMA – DR4)
Christian RIGAUD (CEMAGREF)
Nathalie VILLAREAL (PNR Landes de Gascogne)
Mme RABIC (CRPMEM)

En annexe:

- Présentation « Mise en œuvre du Plan de Gestion Anguilles »
- Tableaux de synthèse des actions du réalisé en 2011 et prévues en 2012
- Bilan des financements des actions anguilles 2011
- Présentation du Bilan des actions 2011 réalisées par MIGADO et perspectives 2012
- Présentation « Point d'état sur le rétablissement de la libre circulation à la montaison et dévalaison »

Bilan de la mise en œuvre du Plan de Gestion Anguilles

- Cf. présentation ci-jointe

Remarques complémentaires :

- Actions de repeuplement / transfert de civelles : les suivis vont débuter tel que prévu dans la réponse à l'appel d'offre en octobre avec 9 verveux installés sur les différents sites (Hourtin, Lacanau et dans l'UGA Adour). Maitrise d'ouvrage CRPMEM avec appui technique de l'AADPPEDG. Verveux de mailles 2.5. Premiers suivis sur Carcans et Oreillan car pas de transfert sur Carcans (valider la non présence de petites anguilles), et population naturelle sur Etangs d'Oreillan (valider les tailles de captures des civelles).
- Carnets de capture pêcheurs à la ligne : peu d'info sur comment diffuser les carnets
- **Rivière index Dronne**: actions prévues en 2011 = mise en route du système. Engagement en train de se signer avec les partenaires, convention avec propriétaires, financement déposés aux Feder. 3 sites de pêche : en Dordogne, Charente et Gironde.

En parallèle programme R&D du CEMAGREF et Pôle Ecohydraulique. 10 sites équipés avec systèmes de réception pour suivre rythmes de migration de dévalaison d'anguilles marquées et non marquées (environ 100 anguilles marquées).

EPIDOR a également développé une étude sur la Dronne. Sur les 56 obstacles concernés : 10 ne doivent pas être équipés car peuvent être détruits, et les autres ont besoin d'être équipés à la montaison et dévalaison. Estimation du coût 6.16 à 6.82 Millions € (environ 150 000€ par ouvrage). Les systèmes de dévalaison sont des grilles fines et exutoires de dévalaison.

Actions réalisées en 2011 et prévues en 2012

- Cf. tableau des actions et bilan financier des actions 2011

Remarques complémentaires :

- **Sous-bassin de la Charente :** Les pêches électriques seront réalisées une année sur deux. En 2012 il n'y aura donc pas de pêches réalisées.
 - 2011 : fin du premier programme. 2^e tableau de bord en cours de construction avec un objectif de mettre en place les suivis de population en parallèle avec les mesures de gestion proposées.
- Suivi du Pas du Bouc FDAAPPMA33: forte diminution des passages (23kg cette année).
 20kg en moins tous les ans. Cette année vu les faibles débits, émergence de nouveaux obstacles à la migration en aval du Pas du Bouc (ancienne écluse et Estagnot). Estagnot sera dérasé en septembre par le Syndicat de bassin versant.
 - **Langouarde :** retard pour améliorer le franchissement. La FD va se porter MO d'une étude pour améliorer le fonctionnement actuel.
- AADPPEDG33: les suivis de capture se font maintenant tous les mois et non tous les ans. En 2012, modification des déclarations spécial civelles pour avoir des copies et éviter les pertes de fiches de déclaration.
- EDF: très peu de montaison à Tuilières et Golfech cette année. Le 8 septembre, comité de suivi (Pierre Elie, F. Travade, M. Larinier, Dumond, M. Chanseau, EDF) pour présenter et caler la campagne de pêche 2011-2012 des suivis de dévalaison. Modification du protocole validée par le Comité de pilotage (DREAL, AEAG, EDF...): jusqu'à présent les arrêts de turbines étaient de septembre à décembre ou octobre à janvier toutes les nuits. En 2011-2012, les arrêts se feront selon un signal donné par le modèle de prédiction (variation de débit et de turbidité). Possibilité de transférer les jours « gagné » jusqu'à décembre sur des périodes janvier, février et mars.

Le suivi par les pêcheurs professionnels fournit les données de calage du modèle pour comparer de les captures de la pêcherie avec le calage du modèle.

La pêcherie débutera à partir du 12 septembre jusqu'à fin mars.

<u>Sur le site de Mauzac</u> : une étude va démarrer pour analyser les solutions techniques à la dévalaison.

<u>Sur le site de Bergerac</u> : une passe en rive gauche spécifique anguilles a été installée et mise en service cette année.

<u>Sur le site de Golfech</u> : en attente des résultats d'une étude sur le Rhône pour savoir ce qui est faisable sur Golfech. Envisager une solution quelle guelle soit – à prendre en urgence.

Sur le site de Bazacle : une étude sur la dévalaison devront démarrer.

Des fiches descriptives de tous les ouvrages ont été développées par EDF, et présentées à l'ONEMA faisant un bilan de la montaison et dévalaison sur les ouvrages.

- MIGADO: voir présentation ci-jointe à ce compte-rendu.

Monfourat: les suivis ne peuvent avoir lieu sur le site de Monfourat au niveau de la passe à anguilles (et ont lieu seulement 50% du temps au niveau de la passe à poissons), à cause du non respect des aspects réglementaires par le propriétaire (non respect du niveau minimale d'eau dans la retenue, qui entraine une mise assec de la passe à anguilles, et une diminution de moitié du débit dans la passe à poissons). De plus les problèmes électriques entrainent des coupures 50% du temps, et le propriétaire n'est pas prêt à résoudre ces problèmes. De plus il bouche le débit d'attrait de la passe à poissons car il affirme que le débit de la passe à poissons est de 1.5m3/s au lieu de 900l/s prévu initialement. L'ONEMA (M. Chanseau) précise qu'il a mesuré le débit dans la passe à poissons et il y a 500l en plus du débit prévu dans le dossier initialement. Donc a priori le propriétaire a le droit de « boucher » l'échancrure faite pour le débit d'attrait. V. Lauronce fait remarquer que le débit d'attrait de la passe dans ces conditions semble très faible vu la configuration du site.

Plusieurs solutions ont été proposé au propriétaire qui refuse tout investissement ou modification. Certains travaux financés par les financeurs n'ont pas été fait, et le propriétaire a reçu les financements. Il peut être demandé au propriétaire de rembourser les financements reçus.

<u>L'AEAG demande à ce que quelque chose soit fait pour que les suivis puissent se poursuivre, sinon les financements de MIGADO s'arrêteront pour effectuer les suivis</u>. L'ONEMA va reprendre le PV de recollement, se rapprocher de la DDTM33, de Michel Goussal pour résoudre les problèmes.

Toutes les actions présentées sont validées par les membres du Groupe Technique anguille.

Point d'état sur le rétablissement de la libre circulation de la montaison et dévalaison

- Cf. présentation ci-jointe

Remarques complémentaires

- En ce qui concerne la mise en place d'un arrêté de gestion de vannes pour permettre le franchissement piscicole : nécessité de pouvoir mettre en place un arrêté et des contrôles, comme cela se fait pour assurer le fonctionnement d'une passe à poissons.
- **ONEMA**, bien que la DG accepte ce type de gestion, la DR n'y adhère pas, et devra être préconisé que sur des cours d'eau avec peu d'enjeu.

Observations complémentaires

- <u>La Stranapomi</u> : évolution de la gouvernance avec une nouvelle instance qui pourrait être mise en place et entrainer l'évolution des COGEPOMI.

Une réunion doit avoir lieu prochainement pour évoquer le sujet au niveau national.

Il va être proposé de prolonger le PLAGEPOMI. Actuel jusqu'à fin 2013. En 2012 le travail de bilan du PLAGEPOMI sera à faire, et il faudra procéder à la réalisation d'un nouveau plan selon l'évolution des COGEPOMI.

LISTE DES PARTICIPANTS

Réunion Groupe Technique Anguille du COGEPOMI Gironde Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre

6 septembre 2011 – Chambre d'Agriculture de la Gironde - Bordeaux

	Organisation	e-mail	Signature
Gilles ADAM	DIREN Aquitaine	gilles.adam@developpement- durable.gouv.fr	Marie Contraction of the Contrac
Matthieu CHANSEAU Jean-Pascal BIANCHI	ONEMA	matthieu.chanseau@onema.fr jean-pascal.bianchi@onema.fr	45
Aline CHAUMEL	SMEAG / Animatrice Groupe Garonne	aline.chaumel@eptb-garonne.fr	Excusée
Romain FAGEOT	AADPPEDG	aadpped33@gmail.com	
Olivier GUERRI	EPIDOR / Animateur Groupe Dordogne	o.guerri@eptb-dordogne.fr	S.
Alice LAHARANNE	F.D.A.A.P.P.M.A. de la Gironde	a.laharanne@federation-peche- gironde.fr	delieve
Vanessa LAURONCE	Animateur / MIGADO	lauronce.migado@wanadoo.fr	1
Alain LEMOINE	ONEMA	Alain.lemoine@onema.fr	
M. TRELY PG	Association Départementale des pêcheurs amateurs aux engins et filet de la Gironde	Aic. incondie @ oray. F	
Pascal OSSELIN	EDF	pascal.osselin@edf.fr	Illa
Audrey POSTIC-PUIVIF	Institution du Fleuve Charente	audrey.postic-puivif@fleuve- charente.fr	
Mme RABIC	CRPM	j.rabic@orange.fr	Excurie
Christian RIGAUD	CEMAGREF	christian.rigaud@bordeaux.ce magref.fr	Excusi
Dominique TESSEYRE	Agence de l'Eau Adour Garonne	tesseyre@eau-adour-garonne.fr	0
Nathalie VILLAREAL	Parc Naturel des Landes de Gascogne	n.maumy@parc-landes-de- gascogne.fr /	

Marie-Jo MENOZZI	BE Neno33i	marie-jo.menozzi@wanadoo.fr .
------------------	------------	-------------------------------

Annexe 2



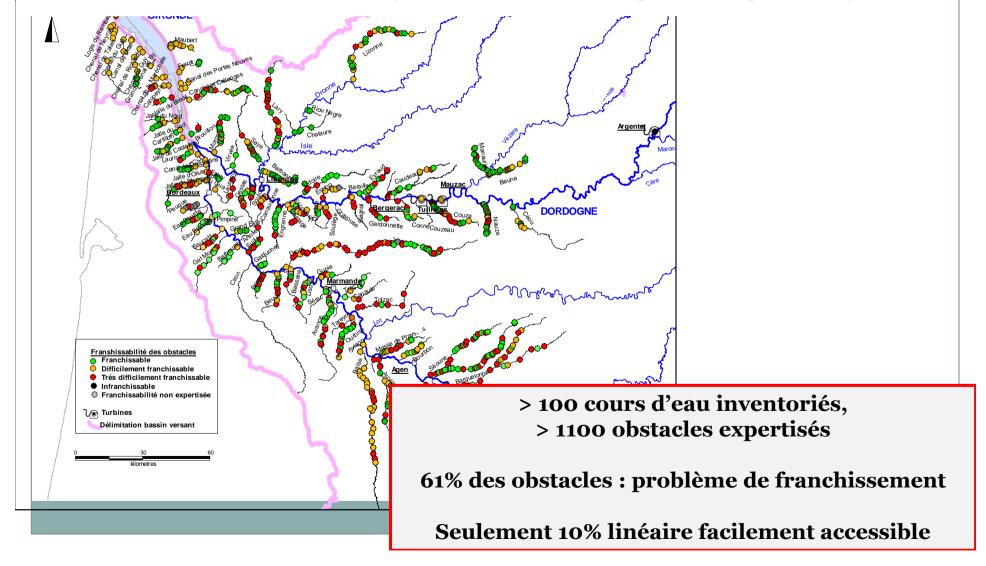
Bilan des actions 2011 MIGADO Perspectives 2012

SEPTEMBRE 2011



Evaluation de l'impact des ouvrages à la migration de montaison

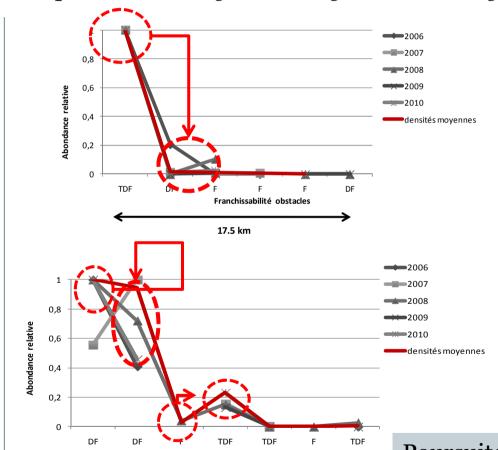
✓ Inventaire des obstacles à la migration et des habitats potentiels pour l'anguille





Evaluation de l'impact des ouvrages à la migration de montaison

✓ Impact des ouvrages à la migration de l'anguille



Franchissabilité obstacles

4.7 km

- Réseau de pêches électriques spécifiques anguilles (aval – amont des ouvrages)
- un ouvrage très difficilement
 franchissable (TDF) fait chuter la densité
 de 71 à 99%
- un obstacle **difficilement franchissable** (DF) bloque **25 à 65%** de la population d'anguilles
- un obstacle difficilement franchissable (DF) peut devenir franchissable selon les conditions hydrauliques ou la gestion des vannes.
- un obstacle **franchissable** (F) n'entraine **pas d'accumulation**.

Poursuite des suivis en 2012 pour affiner l'impact des ouvrages et évaluer l'efficacité de la gestion de certains d'entre eux



Optimisation du franchissement au niveau des ouvrages de protection à la mer de l'Estuaire de la Gironde

/ Impact des ouvrages à la migration de l'anguille

- Gestion des ouvrages de protection à la mer permettant de favoriser la libre circulation des poissons (marée montante), sans impacter les secteurs amont (salinité, MES, inondation).



- ⇒Trois types d'ouvrages testés
- ⇒Modèle hydraulique afin de caler les ouvertures des ouvrages
- ⇒Plusieurs types de gestion ou aménagement à adapter à chaque site

Différents suivis de l'efficacité des systèmes

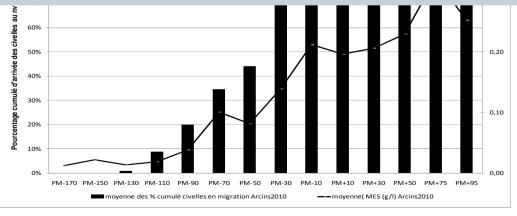
- => premiers résultats positifs
- =>très peu d'impacts sur l'amont et retours de civelles de très petites tailles dans les marais



Tests sur un milieu différent (Ile Nouvelle)









Les Rivières Pilotes

- ✓ Rétablir la libre circulation sur deux cours d'eau et mettre en évidence les apprentissages qui en découlent
 - Sur un cours d'eau => aménagement ou gestion des trois premiers ouvrages aval Rétablissement de la libre circulation en collaboration avec les propriétaires et partenaires locaux.
 - Des fiches de transfert de connaissance diffusée aux partenaires, techniciens rivières présentant les différentes étapes, les contraintes et solutions rencontrées
 - En 2011, mise en parenthèse de la démarche sur un cours d'eau

(Engranne)

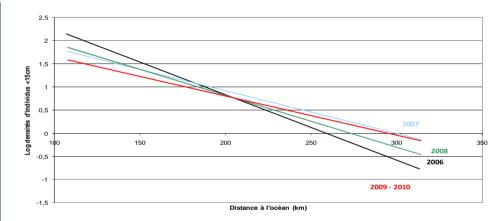
En 2012 suivi de l'efficacité des aménagements sur Moulin Rabèze et efficacité de la gestion des vannes Poursuite démarche avec propriétaires sur les obstacles aval du Lisos Valorisation des fiches techniques



Les réseaux de pêches électriques



=> suivre l'évolution de l'entrée des jeunes individus dans le bassin

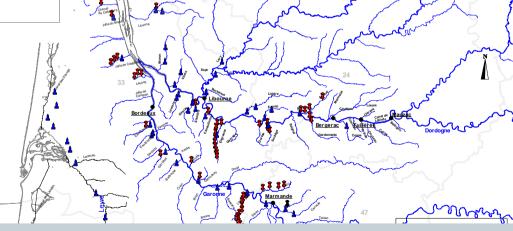




Réseau de caractérisation de la population d'anguilles jaunes dans le bassin

(dans le cadre du Plan de Gestion Anguille PGA)

- 50 points de pêche sur le bassin Garonne Dordogne
- 15 points de pêche sur le bassin Leyre, Arcachon et Canal des Etangs

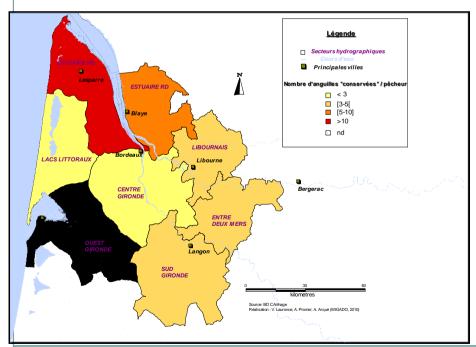


En 2012 poursuite du réseau (points de pêche réalisés une année sur deux) pour suivre l'évolution du front de colonisation



Accompagnement pour la mise en place d'une méthodologie de suivi de la pêche à la ligne

- ✓ En partenariat avec les FDAAPPMA : développement et mise en place d'une méthodologie, via des enquêtes terrain auprès des pêcheurs
 - Des différences par secteur dans un même département
 - -Méthodologie développée en Gironde en 2009, 2010 et 2011
 - -Méthodologie adaptée et en cours de développement en Lot et Garonne et Tarn et Garonne en 2011



- Objectif : mieux comprendre et connaître les pêcheries à la ligne dans les différents départements et au sein d'un même département.

- Premiers résultats :

- -Données représentatives en 33 en 2010 et 2011 – analyses possibles
- -Premières données en 47 en 2011 (à poursuivre)



Accompagnement pour la mise en place d'une méthodologie de suivi de la pêche à la ligne

✓ En partenariat avec les FDAAPPMA : développement et mise en place d'une méthodologie, via des enquêtes terrain auprès des pêcheurs

		Giro	Lot et Garonne	
		2009	2010	2010
Premières estimations	Nb ang. Conservées	40 039 +/- 2 697	22 993 +/- 825	6 178 +/- 141
MIGADO	Poids ang. Cons.	2 402 +/- 160 kg	1 637 kg	
Estimations ICES (2008)	Nb ang. Conservées	408	9 351	
	Poids ang. Cons.	52 09	1 193 kg	

En 2012 poursuivre actions pour avoir une chronologie plus importante en Gironde et des données plus complètes en Lot et Garonne et Tarn et Garonne.

Commencer en Dordogne?



Animation / coordination des actions anguille sur le territoire

- ✓ Appui technique aux partenaires du bassin (syndicats de bassin versants, FDAAPPMA, bureaux d'étude....) pour la mise en place d'actions techniques en relation avec l'anguille
- ✓ Animation du Groupe Technique Anguille COGEPOMI
- ✓ Edition et diffusion de plaquettes d'informations





Mise en œuvre du Plan de Gestion Anguilles

BILAN DES ACTIONS

SEPT. 2011



Le Règlement européen R (CE) n°1100/2007 du 18 septembre 2007

- ✓ Un règlement européen instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes
 - ✓ Objectif : permettre l'échappement des bassins versants de 40% de la biomasse pristine
- ✓ Elaboration d'un plan de gestion anguille pour la France :
 - ✓ un volet national et
 - un volet local par bassin versant.





✓ Les mesures de gestion des pêches sur le stade civelle

- ✓ Fixation d'un quota pour les pêcheurs professionnels => réduction de 30% en 3 ans de la mortalité par pêche par rapport au taux de mortalité moyen sur des années récentes.
- ✓ Pêche amateur de la civelle interdite en zone maritime et fluviale
- ✓ Utilisation de civelles, d'anguilles ou de chair d'anguille comme appât interdite
- ✓ Estimation en cours des quotas 2011-2012

BILAN

✓ Les mesures de gestion des pêches de l'anguille jaune et argentée

- ✓ Réduction de la période de pêche
 - ✓ Arcachon: du 1er avril au 31 octobre 2011
 - ✓ Garonne : du 1^{er} mai au 18 septembre 2011 en rivière de 1^{ère} catégorie et du 1^{er} mai au 30 septembre 2011 en rivière de 2^{ème} catégorie.
- ✓Interdiction de pêche de l'anguille argentée
- ✓ Carnets de déclaration de captures
- ✓ Réduction de la période de pêche 2012 en cours de détermination
- ✓ Les mesures de contrôles et traçabilité





		2009-2	2010		2010-2011								
	marins pêcheurs		pêcheurs fluviaux		mari	ns pêche	eurs *	pêcheurs fluviaux **					
	Total (kg)	Dont conso (kg)	Total (kg)	Dont conso (kg)	Total (kg)	Dont conso (kg)	Dont repeuple ment (kg)	Total (kg)	Dont conso (kg)	Dont repeuple ment (kg)			
Quotas	13 530	8 800	1 846	1 200	9 820	5 892	3 928	1 346	808	538			
Productions par pêche	6 423		20.8		5 647.6	4 043	1 604.6	239.05	239	0.05			
% du quota	47.47%		1.13%		57.5 %	68.6%	40.1%	17.76%					

Source: France Agrimer*, ONEMA**





✓ Les mesures sur les ouvrages



✓ Les classements de cours d'eau L214-17

BILAN

✓ Le repeuplement

✓ 5 à 10% des civelles pêchées réservées pour des opérations de repeuplement dans des bassins français.

BILAN

Déversement de 45kg de civelles sur la rive est du Lac d'Hourtin le 20 avril

✓ Programme de monitoring (suivi) du plan de gestion

✓ Les rivières Index



Mise en place d'une démarche de Rivière Index sur la Dronne

✓ Le réseau de caractérisation de la population d'anguilles jaunes en place dans le bassin versant.

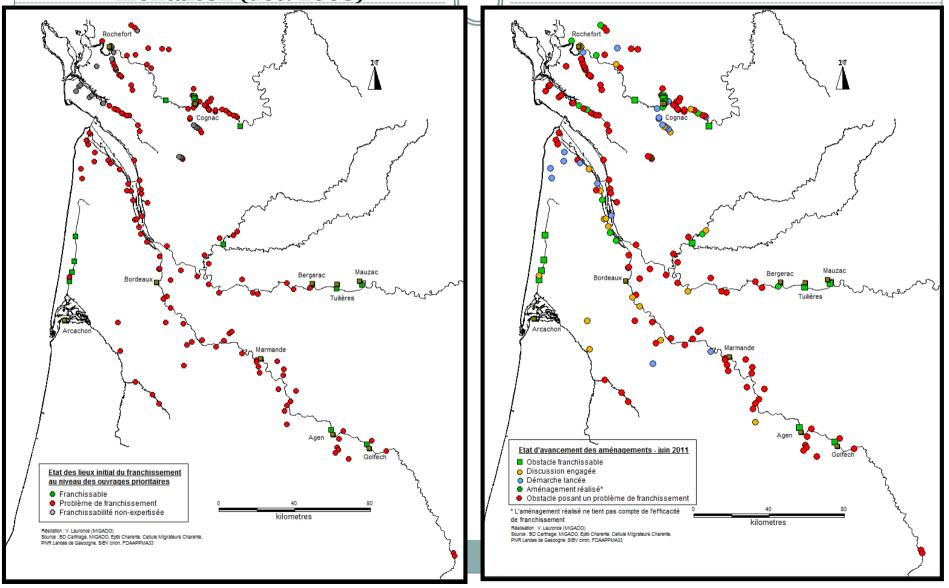
BILAN

Mise en place d'un réseau de pêches électriques sur le bassin Garonne Dordogne Leyre Arcachon et Canal des Etangs

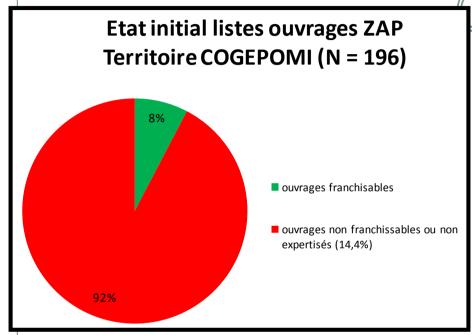


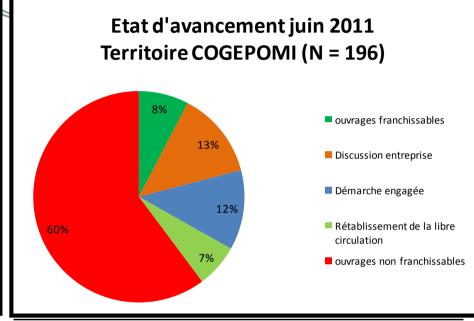
Etat initial du franchissement à la montaison (déc. 2008)

Etat d'avancement des aménagements à la montaison (juin 2011)







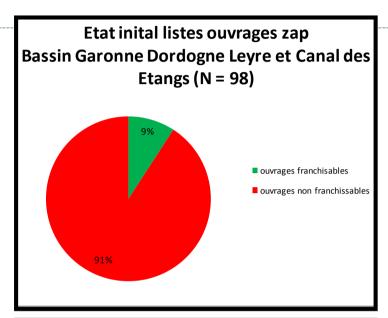


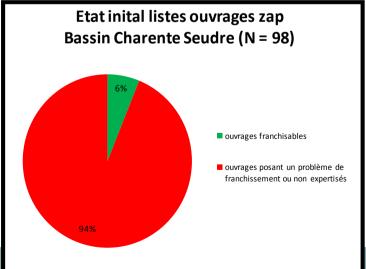
Etat initial ouvrages ZAP – territoire COGEPOMI Ouvrages franchissables 15 Ouvrages non 181 franchissables ou non expertisés

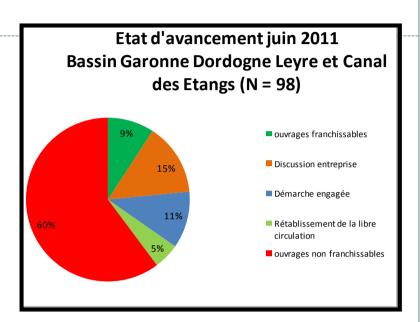
COGEPOMI	oire
Ouvrages franchissables	15
Discussion entreprise	26
Démarche engagée	24
Rétablissement de la libre circulation	13
Ouvrages non franchissables	118

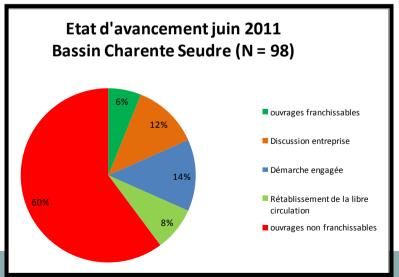
Etat diamananant inin 2014





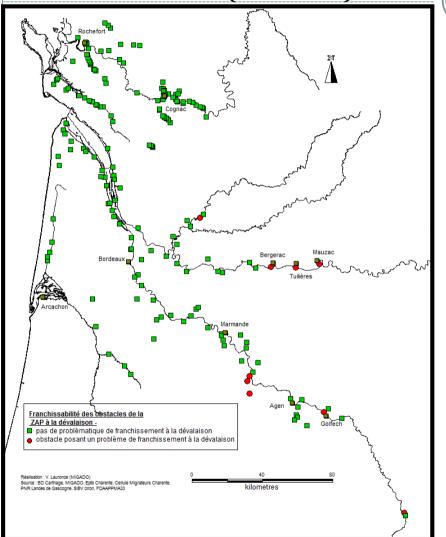




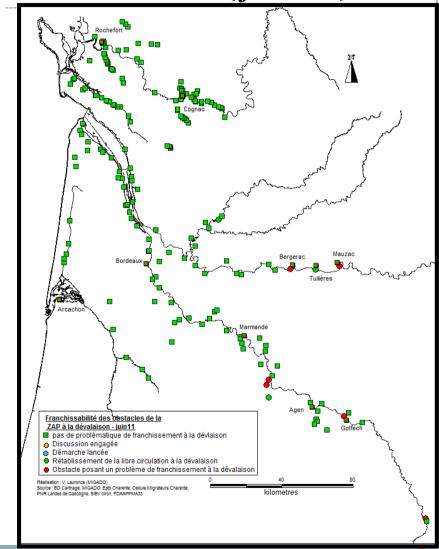




Etat initial du franchissement à la dévalaison (déc. 2008)

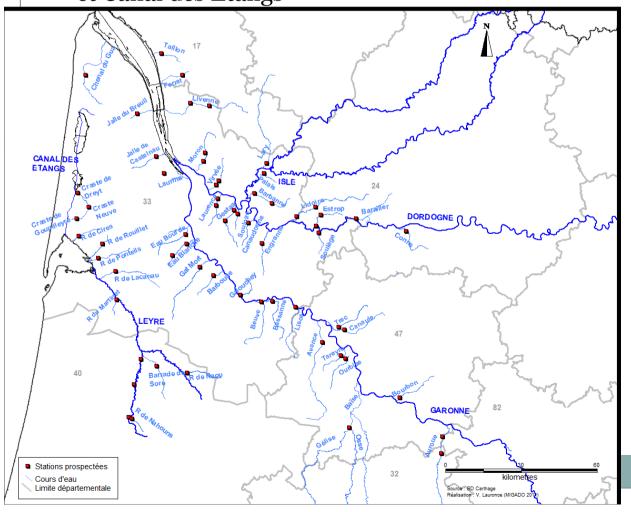


Etat d'avancement des aménagements à la dévalaison (juin 2011)



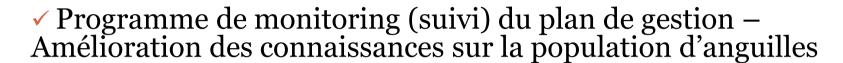


✓ Le réseau de pêches électriques de caractérisation de la population d'anguilles jaunes en place dans le bassin Garonne Dordogne Leyre Arcachon et Canal des Etangs



- ✓72 stations de pêches électriques réparties dans le bassin
- ✓ Prospectées depuis 2010





✓ Etude du stock d'anguilles jaunes en milieux profonds

BILAN

- -Expérimentations depuis 2010
- -Participation de 60 à 65 pêcheurs professionnels marins et fluviaux
- -Marquage de 2.500 à 3.500 anguilles jaunes (marquages interne par Pit-Tag et externe au bleu alcian)de Pauillac à Lamothe Montravel et Couthures sur Garonne
- 3 à 5 sessions de recaptures
 - -Taux de croissance, déplacements des individus, caractérisation de la population exploitée par la pêcherie professionnelle.

Annexe 3



Point d'état sur le rétablissement de la libre circulation montaison et dévalaison

BILAN GÉNÉRAL

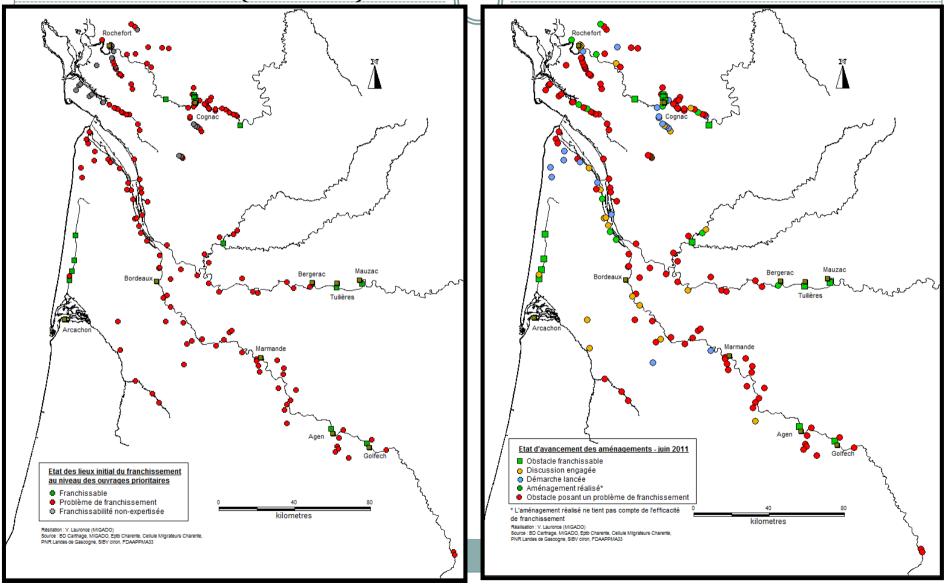
SEPT. 2011



Le suivi des aménagements à la montaison

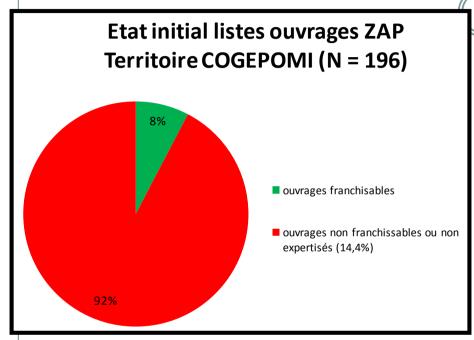
Etat initial du franchissement à la montaison (déc. 2008)

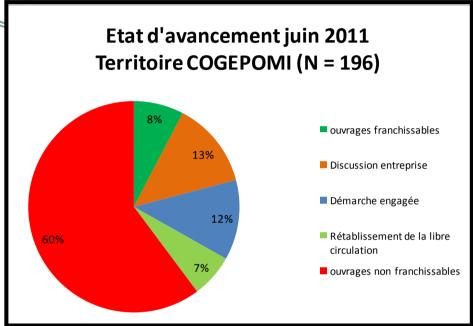
Etat d'avancement des aménagements à la montaison (juin 2011)





Le suivi des aménagements à la montaison





Etat initial ouvrages ZAP – territoire COGEPOMI Ouvrages franchissables 15 Ouvrages non 181 franchissables ou non expertisés

Etat d'avancement juin2011 – territo COGEPOMI	oire
Ouvrages franchissables	15
Discussion entreprise	26
Démarche engagée	24
Rétablissement de la libre circulation	13
Ouvrages non franchissables	118



Les différentes étapes développées

- -La localisation des ouvrages et l'identification et information des propriétaires de l'ouvrage Partenaires associés à cette étape : maitre d'ouvrage en collaboration avec les SPE
- -Point sur l'existence légale de l'ouvrage :
 - preuve du droit fondé en titre (carte de Cassini...)
 - -preuve de l'étendue du droit d'eau ou consistance légale (présence ou non d'un titre authentique)
 - -preuve que le droit d'eau actuel est présumé conforme à sa consistance légale

Partenaires associés à cette étape : SPE et propriétaire

-Identification des espèces cibles sur le cours d'eau

Partenaires associés à cette étape: ONEMA, FD, MIGADO

- -Expertise de l'impact de l'ouvrage sur la migration des espèces identifiées et sur le transport sédimentaire. Partenaires associés à cette étape : AMO, ONEMA, FD, MIGADO
- -Elaboration des propositions d'aménagement (en fonction des contraintes locales et des espèces identifiées), des esquisses d'aménagement et des avant-projets d'aménagement.

Partenaires associés à cette étape : maitre d'ouvrage, AMO, SPE, ONEMA, comité de pilotage (incluant financeurs)

-Validation des propositions d'aménagement

Partenaires associés à cette étape : SPE avec appui technique de l'ONEMA



Les types de gestion ou aménagements pouvant être proposés à la montaison

-Le démantèlement ou l'arasement d'ouvrage :

Envisageable si plus d'existence légale de l'ouvrage ou si plus aucun usage ou si souhait du propriétaire

Expl:

- solution validée sur le Ciron (Moulin de Villandraut) ouvrage ZAP MO : CG33
- solution proposée et évoquée sur le Chenal du Gua (Pont de Bumet) ouvrage ZAP MO :
 Syndicat Nord Médoc
- solution envisagée et retenue sur le Lisos (Moulin de Brulé) ouvrage faisant parti des Rivières Pilotes MO : propriétaire
- solution envisagée: La Trave sur le Ciron

-La gestion d'ouvrage (avec ou sans un léger aménagement):

Envisageable selon le site si l'ouvrage est totalement effacé donc totalement franchissable quand les vannes sont ouvertes ou que l'ouvrage est géré Expl :

- Solution validée et en cours de réglementation sur les ouvrages de protection à la mer (vantelle, cales ou raidisseur) du Marais de Labarde, d'Arcins ou de Lafite- ouvrage ZAP MO : Syndicats de bassin versant
- Solution validée et mise en place, en cours de réglementation sur un ouvrage du Lisos (Moulin du Haut calendrier de gestion des vannes) ouvrage faisant parti des Rivières Pilotes MO : propriétaire.



Les types de gestion ou aménagements pouvant être proposés à la montaison

-La mise en place d'un aménagement multi-espèces :

Dans le cas d'un fort intérêt pour d'autres espèces patrimoniale que l'anguille. Coût plus élevé et rétablissement du transport sédimentaire moins optimale Solution envisagée quand existence légale toujours actuelle et gestion impossible Expl :

- solution validée le Lisos (Moulin de Rabèze) ouvrage ZAP MO : propriétaire système de prébarrages
- solution envisagée sur

-La mise en place d'un aménagement spécifique à anguilles :

Quand ouvrage ne pose un problème de franchissement que pour l'anguille ou que c'est la seule espèce ciblée sur le cours d'eau

Rétablissement que pour anguille, peu optimale pour le transport sédimentaire. Solution envisagée quand existence légale toujours actuelle et gestion impossible Expl :

- solution envisagée sur le Chenal du Gua (Pont des Paysans) – ouvrage ZAP – MO : Syndicat de bassin versant – Franchissable pour le brochet, et non pour anguille – mise en place d'un plan incliné avec plots béton

_



Les actions en cours d'aménagement à la

montaison

-Exemples de sites où des démarches ont été engagées ou la libre circulation rétablie :

Affluents Estuaire

- Le Chenal du Gua

- Le Chenal de Guy

- La Jalle de Castelnau

- La Jalle du Breuil

- La Maqueline

- La Maréchale

- L'Ile Nouvelle

Sous-bassin Garonne

- La Jalle de Blanquefort

- Le Lisos

- Le Ciron

Sous-bassin Dordogne

-Bergerac

- Dronne rétablie)

Sous-bassin Leyre

-Le Lacanau



4 ouvrages ZAP

4 ouvrages (1 ZAP)

8 ouvrages (1 ZAP Libre circulation rétablie)

1 ouvrage (1 ZAP Libre circulation rétablie)

1 ouvrage (1 ZAP Libre circulation rétablie)

1 ouvrage ZAP

1 ouvrage ZAP

22 ouvrages (2 ZAP)

6 ouvrages (1 ZAP)

22 ouvrages (3 ZAP)

1 ouvrage (1 ZAP Libre circulation rétablie)

2 ouvrage ZAP (1 ZAP Libre circulation

1 ouvrage ZAP





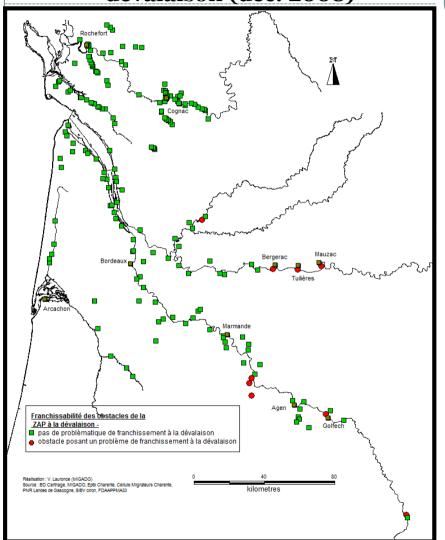




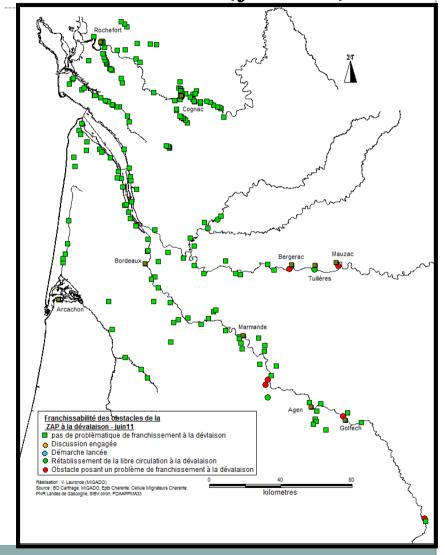


Le suivi des aménagements à la dévalaison

Etat initial du franchissement à la dévalaison (déc. 2008)



Etat d'avancement des aménagements à la dévalaison (juin 2011)





Les différentes étapes développées pour le rétablissement de la libre circulation à la dévalaison

-La localisation des ouvrages et l'identification des propriétaires

Partenaires associés à cette étape: maitre d'ouvrage (propriétaire), SPE, AMO

- -Point sur l'existence légale de l'ouvrage :
 - preuve du droit fondé en titre (carte de Cassini...)
 - -preuve de l'étendue du droit d'eau ou consistance légale (présence ou non d'un titre authentique)
 - -preuve que le droit d'eau actuel est présumé conforme à sa consistance légale Partenaires associés à cette étape : SPE et propriétaire
- -Identification des espèces cibles sur le cours d'eau

Partenaires associés à cette étape : ONEMA, FD, MIGADO

-Expertise de l'impact de l'ouvrage à la dévalaison

Partenaires associés à cette étape : AMO, ONEMA, Pôle éco-hydraulique

-Elaboration des propositions d'aménagement (en fonction des contraintes locales et des espèces identifiées), des esquisses d'aménagement et des avant-projets d'aménagement.

Partenaires associés à cette étape : maitre d'ouvrage, AMO, SPE, ONEMA, comité de pilotage (incluant financeurs)



Les types de gestion ou aménagements pouvant être proposés à la dévalaison

- -Arrêt des turbines et ouverture des vannes en période de migration de dévalaison Expl :
 - Solution en test à Tuilières Dordogne couplée à des suivis au niveau de Mauzac



-La mise en place d'un aménagement spécifique – grilles fines (1.5cm ou 2cm selon la position de l'ouvrage – solution obligatoire min. 2cm, 1.5cm si propriétaire accepte) et exutoire de dévalaison :

Expl:

- solution mise en place à Monfourat (Dronne)
- solution mise en place sur la Baïse
- solution envisagée sur le Ciron (Moulin de l'Auvergne)
- -Solution mise en place sur Chamerlain

sur la Dronne





Les actions en cours d'aménagement ou d'expertise à la dévalaison

-Exemples des sites EDF

		Equipement montaison	Equipement dévalaison								
			Mortalié turbines	Espacement grilles	Mortalité site						
Bergerac	4m	-Passe à bassins -Passe spécifique anguilles depuis 2011	13-17% (40cm) 39-44% (80cm)	7 cm	2-3% (40cm) 6-7% (80cm)	Pas de projet pour l'instant					
Tuilières	12.4m	-Ascenseur -Passe spécifique anguilles depuis 1997	34% (70cm)	7 cm	Env. 25%	Tests de gestion – arrêt des turbines de septembre / octobre à décembre /janv					
Mauzac	7.6m	-Passe à bassins - Passe spécifique ang depuis 2007 au barrage (une prévue à l'usine)	19-21% (70cm)	8.8cm	13%	Prévu : arrêt de turbines					
Golfech	14.4m	-Ascenseur - Passe spécifique ang depuis 2002 et 2009	18% (70cm)	14cm	12 à 19% (70cm)	En cours d'étude – jusqu'à présent consensus pour ne pas réaliser d'équipement					
Bazacle	4.2m	-Passe à bassin Système considéré comme convenable pour les anguilles (EDF)	32%		17%	Difficultés d'installer des grilles fines (faible population amont)					

Annexe 4

Code action PLAGEPOMI ou PGA	Bassin concerné	Actions développées en relation avec la restauration de l'anguille	sous-actions	Maître d'ouvrage	Partenaires locaux associés	Période	Budget global de l'action	Dpts concernés	Financement envisagés	Remarques réalisation 2011	projet 2012
LC03 SB04 SB01 SH04	Gironde Garonne Dordogne		 - suivi du front de colonisation évaluation de l'impact des ouvrages à la migration sur la population - suivi des rythmes de franchissement des anguilles au niveau de Tuilières, Golfech et Mauzac - testes de gestion des ouvrages de protection à la mer - développement d'un protocole enquêtes pêches à la ligne (3 départements + nouveaux) - synthèse des connaissances sur l'état sanitaire des anguilles 	MIGADO	- FDAAPPMA - Syndicats de bassin versant - Cemagref	Janv-déc 2011	68 200 €	33, 47, 24, (82, 32)	- AEAG, Europe (FEDER), CG33, CG47, Lyonnaise des Eaux	réalisé en 2011 - enquêtes pêche à la ligne sur 3 départements	poursuite des actions prévues en 2012 coût provisoire : 74 000€ (+ 8,5% par rapport au coût 2011)
LC04 - LC05 (AC02)	Gironde Garonne Dordogne	Mise en place des Rivières pilotes dans le bassin	- état de la population d'anguilles - tests de réouverture d'ouvrages à la migration et efficacité - sensibilisation, communication auprès des propriétaires et partenaires locaux - fiches synthètiques de transfert de connaissances	MIGADO	- FDAAPPMA 33 et 47 et AAPPMA - propriétaires de moulins - syndicat de bassin versant	janv-déc 2011	25 000 €	33, 47	- AEGA, Europe (FEDER), CG33, CG47, Lyonnaise des Eaux	réalisé en 2011 actions mises en suspens sur une rivière pilote ((remplacer par autre action)	poursuite des actions prévues en 2012 sur le Lisos - à voir avancés de l'expertise réglementaire sur l'Engranne coût provisoire : 18 000€ (- 28% par rapport à 2011)
AN01	Gironde Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre	Coordination des actions et réflexion pour la sauvegarde de l'anguille s sur le territoire COGEPOMI	- Organisation des réunions du GT Ang COGEPOMI	MIGADO	tous les partenaires du territoire COGEPOMI	janv-déc 2011	16 800 €	tous les départements du territoire COGPEOMI	- AEAG, Europe (FEDER)	réalisé en 2011	poursuite en 2012 coût provisoire : 16 667€ (idem que 2011)
plan de gestion national Anguilles	Gironde Garonne Dordogne Leyre	Réseau de caractérisation de la population d'anguilles dans le bassin Gironde Garonne Dordogne et Leyre	- Réseau de pêches électriques sur le bassin Gironde Garonne Dordogne - Réseau de pêches électriques sur le bassin de la Leyre	MI.GA.DO.	- FDAAPPMA 33 - Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne - Syndicat et techniciens de bassin versant	Janv-déc 2011	59 500 €	Tous les départements des bassins versants concernés	- AEAG, Europe (FEDER) , Région Aquitaine	réalisé en 2011 sur l'ensemble des points du réseau	poursuite prévue en 2012 sur une partie du réseau coût provisoire : 46 832€ (- 22% par rapport à 2011)
SB01	Garonne Dordogne	Suivi au niveau des passes spécifiques et stations de contrôle de Mauzac, Tuilières, Golfech		MI.GA.DO.		Janv-Dec 2011	pris en compte dans le programme général Aquitaine et Midi- Pyrénées	24, 82	Europe, AEAG, EDF, Région Aquitaine, CG 33	réalisé en 2011	même action prévue en 2012
SB03	Dronne	suivi station de contrôle et passe spécifique anguille sur l'axe Dronne (Montfourrat)		MI.GA.DO.	- FDAAPPMA 33	Avril-août 2011	pris en compte dans le programme général Aquitaine	- 33	Europe, AEAG, EDF, Région Aquitaine, CG 33	réalisé en partie en 2011 - pas de suivi de la migration des anguilles pour problèmes techniques	même action prévue en 2012 si passe en bon fonctionnement
SH02	Garonne Dordogne	Suivi des captures de la pêche professionnelle		AADPPEDG		Jan. Dec. 2011	19 000 €	-33	Région Aquitaine, Dép. 33 CPER FEP, AEAG	réalisé en 2011	envisagée en 2012 - même montant
PGA	Garonne	Ouvrages de la zone d'actions prioritaires	montaison Golfech : suivi de l'impact éventuel de la 2ème entrée de l'ascenseur sur la passe à anguilles	EDF	SMEAG, ONEMA, MIGADO			82			
PGA	Dordogne	Ouvrages de la zone d'actions prioritaires	dévalaison Tuilières : suivi de la dévalaison (pêcherie et étude comportementale par radiopistage) pour élaborer un modèle prédictif de la dévalaison	EDF	Pêcheurs professionnels, ECOGEA, MIGADO	2010-2012	1 010 000	-24	168 750 (AEAG)		
SB04 CS03 SH03 AN01 LC04 SH01	Charente	Actions pour la sauvegarde de l'anguille européenne dans le bassin Charente	- réseau d'inventaires spécifiques "jeunes anguilles" - mise en place d'un protocole de collecte des données avec les pêcheurs professionnels maritimes (+ Seudre) - appui technique sur aménagements des ouvrages de la ZAP - appui technique sur l'anguille, transfert de connaissances et méthodologie - mise en place d'un tableau de bord - communication via outils et réunion d'information	EPTB Charente	- FDAAPPMA 16, 17 et 86 - association des amateurs aux engins - CREAA - CRPMEM PC - CLPM Marennes - DRAM PC - Groupement Régional des Fd de Pêche - ONEMA	Janv-déc 2011		16, 17, 79, 86	- Europe - AEAG - Région PC - EPTB Charente - Groupement Régional des Fd de Pêche	réalisé en 2011	même action envisagée en 2012 pas de pêche en 2012 (pêches réalisées une année sur deux)
SB04 CS03 AN01 LC04 SH01	Seudre	Actions pour la sauvegarde de l'anguille européenne dans le bassin de la Seudre	- réseau d'inventaires spécifiques "jeunes anguilles" - appui technique Fossés à poissons Seudre - appui technique sur aménagements des ouvrages de la ZAP - appui technique sur l'anguille, transfert de connaissances et méthodologie - mise en place d'un tableau de bord - communication via outils et réunion d'information	EPTB Charente	- Groupement Régional des Fd de Pêche - FDAAPPMA 17 - CREAA - CRPMEM PC - CLPM Marennes - DRAM PC - AAPPMA Seudre-Atlantique - ONEMA - CDC Marennes OI.	Janv-déc 2011	97 000 euros	17	- Europe - AEAG - Région PC - EPTB Charente - Groupement Régional des Fd de Pêche	réalisé en 2011	même action envisagée en 2012 pas de pêche en 2012 (pêches réalisées une année sur deux)
SB02 SB03	Charente	Suivi de la station de comptage de Crouin		EPTB Charente	- Groupement Régional des Fd de Pêche - CREAA	janvier - décembre 2011	40 300 euros	16	- Europe - AEAG - Région PC - EPTB Charente - Groupement Régional des Fd de Pêche	non réalisé : inondation de la station de comptag fin décembre 2010 = en attente de remise en route	e action envisagée en 2012
SB03	Seudre	Suivi de la passe à civelles de Saujon		FDAAPPMA 17		février - juillet 2011		17	- AEAG - Région PC - FNPF	réalisé en 2011	envisagée en 2012 si financement possible
SB04 - LC05 - LC07	Lacs Médocains	Actions pour l'anguille européenne	- suivi du front de colonisation sur le BV des lacs Médocains -évaluation de la franchissabilité des obstacles sur le canal des étangs et possibilités d'amélioration de ces passes	FDAAPPMA 33	SIAEBVELG, Cemagref, Pôle éco-hydraulique	Jan. Dec. 2011	30 646 €	-33	- Europe (Feder) 30%, Aeag (30% CG33 (20%), FNPF (12%), FDAAPPMA33 (8%)	réalisé en 2011	poursuite en 2012 - coût 29148€
LC05 - LC07	Lacs Médocains	Amélioration de la passe de Langouarde (Canal du Porge)		FDAAPPMA 33	SIAEBVELG, Cemagref, ONEMA	Jan. Dec. 2012		-33		nouvelle action 2012	
PGA	Dronne échelle nationnale			EPIDOR, avec	- ONEMA						
		Rivières index	La Dronne, Rivière index anguille	assistance technique et scientifique de l'ONEMA	MIGADO, FDAAPPMA33 communauté des communes d'Aubeterre Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement du Pays Ribéracois	2011	environ 140 000 euros en 2011 80 000 euros années suivantes	- 24, 33, 16	Europe (FEDER) (30%), AEAG (50%), autofinacement EPIDOR (20%)		
PGA	GGD	Rivières index Etude du stock en milieu profond	La Dronne, Rivière index anguille Manip de marquages recpatures en milieu profond sur le système fluvio-estuarien Garonne Dordogne	technique et scientifique de	- MIGADO, FDAAPPMA33 - communauté des communes d'Aubeterre Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement du	2011	2011 80 000 euros années			réalisé en 2011 avec 1 session de marquages et 4 sessions de recaptures (2 au printemps et 2 à l'automne)	?
PGA Etude	GGD GGD		·	technique et scientifique de l'ONEMA ADERA	- MIGADO, FDAAPPMA33 - communauté des communes d'Aubeterre Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement du Pays Ribéracois - AADPPEDG33, CRPMEM, MIGADO, pêcheurs professionnels marins et fluviaux - ONEMA, CEMAGREF, DREAL Aquitaine MIGADO, Fédération de pêche, Conservatoire, Creaa	2011	2011 80 000 euros années suivantes	- 24, 33, 16	autofinacement EPIDOR (20%)	4 sessions de recaptures (2 au printemps et 2 à	? poursuite en 2012
Etude		Etude du stock en milieu profond	Manip de marquages recpatures en milieu profond sur le système fluvio-estuarien Garonne Dordogne	technique et scientifique de l'ONEMA ADERA	- MIGADO, FDAAPPMA33 - communauté des communes d'Aubeterre Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement du Pays Ribéracois - AADPPEDG33, CRPMEM, MIGADO, pêcheurs professionnels marins et fluviaux - ONEMA, CEMAGREF, DREAL Aquitaine MIGADO, Fédérations de pêche, Conservatoire, Creaa Bertérátrions de Pêche, Parc, politevin	2011	2011 80 000 euros années suivantes	- 24, 33, 16	autofinacement EPIDOR (20%) Europe, Etat, CR Aquitaine, CG33	4 sessions de recaptures (2 au printemps et 2 à l'automne)	?
Etude	GGD Lacanau- Arcachon/ Marais	Etude du stock en milieu profond Colonisation	Manip de marquages recpatures en milieu profond sur le système fluvio-estuarien Garonne Dordogne Indices de colonisation basés sur les petits individus (< 30 cm) en eau douce et en zone salée	technique et scientifique de l'ONEMA ADERA Cemagref Pôle ecohydraulique de Toulouse (Onema-Cemagref	- MIGADO, FDAAPPMA33 - communauté des communes d'Aubeterre Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement du Pays Ribéracois - AADPPEDG33, CRPMEM, MIGADO, pêcheurs professionnels marins et fluviaux - ONEMA, CEMAGREF, DREAL Aquitaine MIGADO, Fédérations de pêche, Conservatoire, Creaa Bertérátrions de Pêche, Parc, politevin	2011 2011 2010-2012	2011 80 000 euros années suivantes	- 24, 33, 16	autofinacement EPIDOR (20%) Europe, Etat, CR Aquitaine, CG33 CPER	4 sessions de recaptures (2 au printemps et 2 à l'automne) réalisé en 2011	? poursuite en 2012
Etude Etude locale	GGD Lacanau- Arcachon/ Marais poitevin/ Seudre GGD et autres	Etude du stock en milieu profond Colonisation Colonisation	Manip de marquages recpatures en milieu profond sur le système fluvio-estuarien Garonne Dordogne Indices de colonisation basés sur les petits individus (< 30 cm) en eau douce et en zone salée Comportement de l'anguille face à l'obstacle-Retombées en termes de dispositif de franchissement	technique et scientifique de l'ONEMA ADERA Cemagref Pôle ecohydraulique de Toulouse (Onema-Cemagref INP)	- MIGADO, FDAAPPMA33 - communauté des communes d'Aubeterre Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement du Pays Ribéracois - AADPPEDG33, CRPMEM, MIGADO, pêcheurs professionnels marins et fluviaux - ONEMA, CEMAGREF, DREAL Aquitaine MIGADO, Fédération de pêche, Conservatoire, Creaa Fédérations de Pêche, Parc poitevin	2011 2011 2010-2012 2010-2012	2011 80 000 euros années suivantes	- 24, 33, 16	autofinacement EPIDOR (20%) Europe, Etat, CR Aquitaine, CG33 CPER ONEMA / CPER	4 sessions de recaptures (2 au printemps et 2 à l'automne) réalisé en 2011 réalisé en 2011	poursuite en 2012 poursuite en 2012
Etude locale	GGD Lacanau- Arcachon/ Marais poitevin/ Seudre GGD et autres bassins GGD	Etude du stock en milieu profond Colonisation Colonisation Stock en place	Manip de marquages recpatures en milieu profond sur le système fluvio-estuarien Garonne Dordogne Indices de colonisation basés sur les petits individus (< 30 cm) en eau douce et en zone salée Comportement de l'anguille face à l'obstacle-Retombées en termes de dispositif de franchissement Analyse microchimique - Signature du territoire de vie	technique et scientifique de l'ONEMA ADERA Cemagref Pôle ecohydraulique de Toulouse (Onema-Cemagref INP) Cemagref Cemagref	- MIGADO, FDAAPPMA33 - communauté des communes d'Aubeterre Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement du Pays Ribéracois - AADPPEDG33, CRPMEM, MIGADO, pêcheurs professionnels marins et fluviaux - ONEMA, CEMAGREF, DREAL Aquitaine MIGADO, Fédération de pêche, Conservatoire, Creaa Fédérations de Pêche, Parc poitevin Universités Bordeaux et Pau	2011 2011 2010-2012 2010-2012 2010-2012	2011 80 000 euros années suivantes	- 24, 33, 16	autofinacement EPIDOR (20%) Europe, Etat, CR Aquitaine, CG33 CPER ONEMA / CPER	4 sessions de recaptures (2 au printemps et 2 à l'automne) réalisé en 2011 réalisé en 2011	poursuite en 2012 poursuite en 2012
Etude locale Etude locale Etude locale Etude nationale	GGD Lacanau- Arcachon/ Marais poitevin/ Seudre GGD et autres bassins GGD	Etude du stock en milieu profond Colonisation Colonisation Stock en place Stock en place (projet)	Manip de marquages recpatures en milieu profond sur le système fluvio-estuarien Garonne Dordogne Indices de colonisation basés sur les petits individus (< 30 cm) en eau douce et en zone salée Comportement de l'anguille face à l'obstacle-Retombées en termes de dispositif de franchissement Analyse microchimique - Signature du territoire de vie Analyse des captures des amateurs aux engins et filets Approche en mileu profond par marquage-recapture (contribution à l'analyse des données Migado - Asso Pècheurs	technique et scientifique de l'ONEMA ADERA Cemagref Pôle ecohydraulique de Toulouse (Onema-Cemagref INP) Cemagref Cemagref	- MIGADO, FDAAPPMA33 - communauté des communes d'Aubeterre Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement du Pays Ribéracois - AADPPEDG33, CRPMEM, MIGADO, pêcheurs professionnels marins et fluviaux - ONEMA, CEMAGREF, DREAL Aquitaine MIGADO, Fédération de pêche, Conservatoire, Creaa Fédérations de Pêche, Parc poitevin Universités Bordeaux et Pau	2011 2011 2010-2012 2010-2012 2010-2011	2011 80 000 euros années suivantes	- 24, 33, 16	autofinacement EPIDOR (20%) Europe, Etat, CR Aquitaine, CG33 CPER ONEMA / CPER	4 sessions de recaptures (2 au printemps et 2 à l'automne) réalisé en 2011 réalisé en 2011 réalisé en 2011 réalisé en 2011	poursuite en 2012 poursuite en 2012
Etude locale Etude locale Etude locale Etude locale Etude nationale et locale	GGD Lacanau- Arcachon/ Marais poitevin/ Seudre GGD et autres bassins GGD bilan biblio GGD et Saint-	Colonisation Colonisation Colonisation Stock en place Stock en place (projet) Stock en place	Manip de marquages recpatures en milieu profond sur le système fluvio-estuarien Garonne Dordogne Indices de colonisation basés sur les petits individus (< 30 cm) en eau douce et en zone salée Comportement de l'anguille face à l'obstacle-Retombées en termes de dispositif de franchissement Analyse microchimique - Signature du territoire de vie Analyse des captures des amateurs aux engins et filets Approche en mileu profond par marquage-recapture (contribution à l'analyse des données Migado - Asso Pêcheurs 2010) A préciser IMMORTEEL/GAGILAU (Qualité des individus et signature biochimique (puce ADN) des anguilles de Gironde et du	technique et scientifique de l'ONEMA ADERA Cemagref Pôle ecohydraulique de Toulouse (Onema-Cemagref INP) Cemagref Cemagref Cemagref	- MIGADO, FDAAPPMA33 - communauté des communes d'Aubeterre Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement du Pays Ribéracois - AADPPEDG33, CRPMEM, MIGADO, pêcheurs professionnels marins et fluviaux - ONEMA, CEMAGREF, DREAL Aquitaine MIGADO, Fédération de pêche, Conservatoire, Creaa Fédérations de Pêche, Parc poitevin Universités Bordeaux et Pau Associations de pêcheurs et Migado (lignes)	2011 2011 2010-2012 2010-2012 2010-2012 2010-2011 2010-2011	2011 80 000 euros années suivantes	- 24, 33, 16	autofinacement EPIDOR (20%) Europe, Etat, CR Aquitaine, CG33 CPER ONEMA / CPER CPER CPER Recherche Aquitaine-Midi Pyrénées +	4 sessions de recaptures (2 au printemps et 2 à l'automne) réalisé en 2011	poursuite en 2012 poursuite en 2012 poursuite en 2012
Etude locale Etude locale Etude locale Etude nationale et locale Etude locale	GGD Lacanau- Arcachon/ Marais poitevin/ Seudre GGD et autres bassins GGD bilan biblio GGD et Saint- Laurent GGD	Etude du stock en milieu profond Colonisation Colonisation Stock en place Stock en place (projet) Stock en place Argentée	Manip de marquages recpatures en milieu profond sur le système fluvio-estuarien Garonne Dordogne Indices de colonisation basés sur les petits individus (< 30 cm) en eau douce et en zone salée Comportement de l'anguille face à l'obstacle-Retombées en termes de dispositif de franchissement Analyse microchimique - Signature du territoire de vie Analyse des captures des amateurs aux engins et filets Approche en mileu profond par marquage-recapture (contribution à l'analyse des données Migado - Asso Pécheurs 2010) A préciser IMMORTEEL/GAGILAU (Qualité des individus et signature biochimique (puce ADN) des anguilles de Gironde et du Saint Laurent)	technique et scientifique de l'ONEMA ADERA Cemagref Pôle ecohydraulique de Toulouse (Onema-Cemagref INP) Cemagref Cemagref Cemagref	- MIGADO, FDAAPPMA33 - communauté des communes d'Aubeterre Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement du Pays Ribéracois - AADPPEDG33, CRPMEM, MIGADO, pêcheurs professionnels marins et fluviaux - ONEMA, CEMAGREF, DREAL Aquitaine MIGADO, Fédération de pêche, Conservatoire, Creaa Fédérations de Pêche, Parc poitevin Universités Bordeaux et Pau Associations de pêcheurs et Migado (lignes)	2011 2010-2012 2010-2012 2010-2012 2010-2011 2010-2011 2010-2012	2011 80 000 euros années suivantes	- 24, 33, 16	autofinacement EPIDOR (20%) Europe, Etat, CR Aquitaine, CG33 CPER ONEMA / CPER CPER CPER Recherche Aquitaine-Midi Pyrénées +	4 sessions de recaptures (2 au printemps et 2 à l'automne) réalisé en 2011	poursuite en 2012 poursuite en 2012 poursuite en 2012 poursuite en 2012
Etude locale Etude locale Etude locale Etude nationale et locale Etude locale Etude locale Etude locale Etude locale	GGD Lacanau- Aroachon/ Marais poitevin/ Seudre GGD et autres bassins GGD bilan biblio GGD et Saint- Laurent GGD GGD et Seine Approche théorique (niveau d'un BV et niveau d'un BV et niveau	Etude du stock en milieu profond Colonisation Colonisation Stock en place Stock en place (projet) Stock en place Argentée Tous stades en estuaire	Manip de marquages recpatures en milieu profond sur le système fluvio-estuarien Garonne Dordogne Indices de colonisation basés sur les petits individus (< 30 cm) en eau douce et en zone salée Comportement de l'anguille face à l'obstacle-Retombées en termes de dispositif de franchissement Analyse microchimique - Signature du territoire de vie Analyse des captures des amateurs aux engins et filets Approche en mileu profond par marquage-recapture (contribution à l'analyse des données Migado - Asso Pêcheurs 2010) A préciser IMMORTEEL/GAGILAU (Qualité des individus et signature biochimique (puce ADN) des anguilles de Gironde et du Saint Laurent) Suivis réguliers (campagnes EDF, campagnes sturi, campagnes DCE) dans l'estuaire Gironde Comportements des jeunes individus et niveaux de contamination des sédiments (suivis in situ et en stroutures	technique et scientifique de l'ONEMA ADERA Cemagref Pôle ecohydraulique de Toulouse (Onema-Cemagref INP) Cemagref Cemagref Cemagref Cemagref	- MIGADO, FDAAPPMA33 - communauté des communes d'Aubeterre Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement du Pays Ribéracois - AADPPEDG33, CRPMEM, MIGADO, pêcheurs professionnels marins et fluviaux - ONEMA, CEMAGREF, DREAL Aquitaine MIGADO, Fédération de pêche, Conservatoire, Creaa Fédérations de Pêche, Parc poitevin Universités Bordeaux et Pau Associations de pêcheurs et Migado (lignes) Université Bordeaux et Pau-MNHN Paris-Ecobiop St Pée	2011 2010-2012 2010-2012 2010-2012 2010-2011 2010-2011 2010-2012 réseau pérenne	2011 80 000 euros années suivantes	- 24, 33, 16	autofinacement EPIDOR (20%) Europe, Etat, CR Aquitaine, CG33 CPER ONEMA / CPER CPER Recherche Aquitaine-Midi Pyrénées + ANR (projet) Recherche Aquitaine-Midi Pyrénées +	4 sessions de recaptures (2 au printemps et 2 à l'automne) réalisé en 2011	poursuite en 2012
Etude locale Etude locale Etude locale Etude nationale et locale Etude locale Etude locale Etude locale	GGD Lacanau- Arcachon/ Marais poitevin/ Seudre GGD et autres bassins GGD bilan biblio GGD et Saint- Laurent GGD GGD et Seine Approche théorique (niveau d'un BV et niveau pational).	Etude du stock en milieu profond Colonisation Colonisation Stock en place Stock en place (projet) Stock en place Argentée Tous stades en estuaire colonisation/croissance/colonisation	Manip de marquages recpatures en milieu profond sur le système fluvio-estuarien Garonne Dordogne Indices de colonisation basés sur les petits individus (< 30 cm) en eau douce et en zone salée Comportement de l'anguille face à l'obstacle-Retombées en termes de dispositif de franchissement Analyse microchimique - Signature du territoire de vie Analyse des captures des amateurs aux engins et filets Approche en mileu profond par marquage-recapture (contribution à l'analyse des données Migado - Asso Pêcheurs 2010) A préciser IMMORTEEL/GAGILAU (Qualité des individus et signature biochimique (puce ADN) des anguilles de Gironde et du Saint Laurent) Suivis réguliers (campagnes EDF, campagnes sturi, campagnes DCE) dans l'estuaire Gironde Comportements des jeunes individus et niveaux de contamination des sédiments (suivis in situ et en strcutures expérimentales sur anguille, flet et mulet)	technique et scientifique de l'ONEMA ADERA Cemagref Pôle ecohydraulique de Toulouse (Onema-Cemagref INP) Cemagref Cemagref Cemagref Cemagref Cemagref Cemagref	- MIGADO, FDAAPPMA33 - communauté des communes d'Aubeterre Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement du Pays Ribéracois - AADPPEDG33, CRPMEM, MIGADO, pêcheurs professionnels marins et fluviaux - ONEMA, CEMAGREF, DREAL Aquitaine MIGADO, Fédération de pêche, Conservatoire, Creaa Fédérations de Pêche, Parc poitevin Universités Bordeaux et Pau Associations de pêcheurs et Migado (lignes) Université Bordeaux et Pau-MNHN Paris-Ecobiop St Pée Univ. Bordeaux 1	2011 2010-2012 2010-2012 2010-2012 2010-2011 2010-2011 2010-2012 réseau pérenne 2009-2011	2011 80 000 euros années suivantes	- 24, 33, 16	autofinacement EPIDOR (20%) Europe, Etat, CR Aquitaine, CG33 CPER ONEMA / CPER CPER Recherche Aquitaine-Midi Pyrénées + ANR (projet) Recherche Aquitaine-Midi Pyrénées +	4 sessions de recaptures (2 au printemps et 2 à l'automne) réalisé en 2011	poursuite en 2012
Etude locale Etude locale Etude locale Etude nationale et locale Etude locale Etude locale Etude nationale et locale Etude nationale et locale	GGD Lacanau- Arcachon/ Marais poitevin/ Seudre GGD et autres bassins GGD bilan biblio GGD et Saint- Laurent GGD GGD et Seine Approche théorique (niveau d'un BV et niveau pational).	Etude du stock en milieu profond Colonisation Colonisation Stock en place Stock en place (projet) Stock en place Argentée Tous stades en estuaire colonisation/croissance/colonisation Jaune et argentée	Manip de marquages recpatures en milieu profond sur le système fluvio-estuarien Garonne Dordogne Indices de colonisation basés sur les petits individus (< 30 cm) en eau douce et en zone salée Comportement de l'anguille face à l'obstacle-Retombées en termes de dispositif de franchissement Analyse microchimique - Signature du territoire de vie Analyse des captures des amateurs aux engins et filets Approche en mileu profond par marquage-recapture (contribution à l'analyse des données Migado - Asso Pêcheurs 2010) A préciser IMMORTEEL/GAGILAU (Qualité des individus et signature biochimique (puce ADN) des anguilles de Gironde et du Saint Laurent) Suivis réguliers (campagnes EDF, campagnes sturi, campagnes DCE) dans l'estuaire Gironde Comportements des jeunes individus et niveaux de contamination des sédiments (suivis in situ et en strcutures expérimentales sur anguille, flet et mulet) Modèle pour évaluer le flux d'argentées à partir des indicateurs de stock en place et des pressions inventoriées	technique et scientifique de l'ONEMA ADERA Cemagref Pôle ecohydraulique de Toulouse (Onema-Cemagref INP) Cemagref Cemagref Cemagref Cemagref Cemagref Cemagref Cemagref Cemagref	- MIGADO, FDAAPPMA33 - communauté des communes d'Aubeterre Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement du Pays Ribéracois - AADPPEDG33, CRPMEM, MIGADO, pêcheurs professionnels marins et fluviaux - ONEMA, CEMAGREF, DREAL Aquitaine MIGADO, Fédération de pêche, Conservatoire, Creaa Fédérations de Pêche, Parc poitevin Universités Bordeaux et Pau Associations de pêcheurs et Migado (lignes) Université Bordeaux et Pau-MNHN Paris-Ecobiop St Pée Univ. Bordeaux 1 Onema - Inst. Vilaine	2011 2010-2012 2010-2012 2010-2012 2010-2011 2010-2011 2010-2012 réseau pérenne 2009-2011	2011 80 000 euros années suivantes	- 24, 33, 16	autofinacement EPIDOR (20%) Europe, Etat, CR Aquitaine, CG33 CPER ONEMA / CPER CPER Recherche Aquitaine-Midi Pyrénées + ANR (projet) Recherche Aquitaine-Midi Pyrénées +	4 sessions de recaptures (2 au printemps et 2 à l'automne) réalisé en 2011	poursuite en 2012
Etude locale Etude locale Etude locale Etude nationale et locale Etude locale Etude locale Etude locale Etude locale Etude nationale et locale Etude nationale et locale	GGD Lacanau- Arcachon/ Marais poitevin/ Seudre GGD et autres bassins GGD bilan biblio GGD et Saint- Laurent GGD GGD et Seine Approche théorique (niveau d'un BV et niveau national).	Etude du stock en milieu profond Colonisation Colonisation Stock en place Stock en place (projet) Stock en place Argentée Tous stades en estuaire colonisation/croissance/colonisation Jaune et argentée	Manip de marquages recpatures en milieu profond sur le système fluvio-estuarien Garonne Dordogne Indices de colonisation basés sur les petits individus (< 30 cm) en eau douce et en zone salée Comportement de l'anguille face à l'obstacle-Retombées en termes de dispositif de franchissement Analyse microchimique - Signature du territoire de vie Analyse des captures des amateurs aux engins et filets Approche en mileu profond par marquage-recapture (contribution à l'analyse des données Migado - Asso Pècheurs 2010) A préciser IMMORTEEL/GAGILAU (Qualité des individus et signature biochimique (puce ADN) des anguilles de Gironde et du Saint Laurent) Suivis réguliers (campagnes EDF, campagnes sturi, campagnes DCE) dans l'estuaire Gironde Comportements des jeunes individus et niveaux de contamination des sédiments (suivis in situ et en strcutures expérimentales sur anguille, flet et mulet) Modèle pour évaluer le flux d'argentées à partir des indicateurs de stock en place et des pressions inventoriées Sociologie de la gestion de l'anguille (de l'Europe aux territoires locaux, appropriation des résultats de la recherche par les autres acteurs) Expertise des ouvrages à la continuité écologique sur l'axe Dronne - Développement du protocole à mettre en place dans le cadre du Réseau de caractérisation de la population d'anguilles dans le bassin Garonne Dordogne et Leyre	technique et scientifique de l'ONEMA ADERA Cemagref Pôle ecohydraulique de Toulouse (Onema-Cemagref INP) Cemagref	- MIGADO, FDAAPPMA33 - communauté des communes d'Aubeterre Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement du Pays Ribéracois - AADPPEDG33, CRPMEM, MIGADO, pêcheurs professionnels marins et fluviaux - ONEMA, CEMAGREF, DREAL Aquitaine MIGADO, Fédération de pêche, Conservatoire, Creaa Fédérations de Pêche, Parc poitevin Universités Bordeaux et Pau Associations de pêcheurs et Migado (lignes) Université Bordeaux et Pau-MNHN Paris-Ecobiop St Pée Univ. Bordeaux 1 Onema - Inst. Vilaine	2011 2010-2012 2010-2012 2010-2012 2010-2011 2010-2011 2010-2012 réseau pérenne 2009-2011 2010-2012	2011 80 000 euros années suivantes	- 24, 33, 16	autofinacement EPIDOR (20%) Europe, Etat, CR Aquitaine, CG33 CPER ONEMA / CPER CPER Recherche Aquitaine-Midi Pyrénées + ANR (projet) Recherche Aquitaine-Midi Pyrénées +	4 sessions de recaptures (2 au printemps et 2 à l'automne) réalisé en 2011	poursuite en 2012
Etude locale Etude locale Etude locale Etude nationale et locale Etude locale Etude locale Etude locale Etude nationale et locale Etude rationale et locale	GGD Lacanau- Arcachon/ Marais poitevin/ Seudre GGD et autres bassins GGD bilan biblio GGD et Saint- Laurent GGD GGD et Seine Approche théorique (niveau d'un BV et niveau national). GGD GGD	Etude du stock en milieu profond Colonisation Colonisation Stock en place Stock en place (projet) Stock en place Argentée Tous stades en estuaire colonisation/croissance/colonisation Jaune et argentée Continuité écologique sur la Dronne Réseau de caractérisation de la population	Manip de marquages recpatures en milieu profond sur le système fluvio-estuarien Garonne Dordogne Indices de colonisation basés sur les petits individus (< 30 cm) en eau douce et en zone salée Comportement de l'anguille face à l'obstacle-Retombées en termes de dispositif de franchissement Analyse microchimique - Signature du territoire de vie Analyse des captures des amateurs aux engins et filets Approche en mileu profond par marquage-recapture (contribution à l'analyse des données Migado - Asso Pêcheurs 2010) A préciser IMMORTEEL/GAGILAU (Qualité des individus et signature biochimique (puce ADN) des anguilles de Gironde et du Saint Laurent) Suivis réguliers (campagnes EDF, campagnes sturi, campagnes DCE) dans l'estuaire Gironde Comportements des jeunes individus et niveaux de contamination des sédiments (suivis in situ et en strcutures expérimentales sur anguille, flet et mulet) Modèle pour évaluer le flux d'argentées à partir des indicateurs de stock en place et des pressions inventoriées Sociologie de la gestion de l'anguille (de l'Europe aux territoires locaux, appropriation des résultats de la recherche par les autres acteurs) Expertise des ouvrages à la continuité écologique sur l'axe Dronne - Développement du protocole à mettre en place dans le cadre du Réseau de caractérisation de la population d'anguilles dans le bassin Garonne Dordogne et Leyre - Localisation des points de pêche inclus dans le réseau - suivi et expertise pour adapter la gestion des nouvelles concessions (marais proche Braud Saint Louis) à la libre	technique et scientifique de l'ONEMA ADERA Cemagref Pôle ecohydraulique de Toulouse (Onema-Cemagref INP) Cemagref Cemagref	- MIGADO, FDAAPPMA33 - communauté des communes d'Aubeterre Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement du Pays Ribéracois - AADPPEDG33, CRPMEM, MIGADO, pêcheurs professionnels marins et fluviaux - ONEMA, CEMAGREF, DREAL Aquitaine MIGADO, Fédération de pêche, Conservatoire, Creaa Fédérations de Pêche, Parc poitevin Universités Bordeaux et Pau Associations de pêcheurs et Migado (lignes) Université Bordeaux et Pau-MNHN Paris-Ecobiop St Pée Univ. Bordeaux 1 Onema - Inst. Vilaine	2011 2010-2012 2010-2012 2010-2012 2010-2011 2010-2012 réseau pérenne 2009-2011 2010-2012 2010-2012 action 2010	2011 80 000 euros années suivantes	- 24, 33, 16	autofinacement EPIDOR (20%) Europe, Etat, CR Aquitaine, CG33 CPER ONEMA / CPER CPER Recherche Aquitaine-Midi Pyrénées + ANR (projet) Recherche Aquitaine-Midi Pyrénées +	4 sessions de recaptures (2 au printemps et 2 à l'automne) réalisé en 2011	poursuite en 2012
Etude locale Etude locale Etude locale Etude nationale et locale Etude locale Etude locale Etude nationale et locale Etude nationale et locale Etude regionale Etude régionale	GGD Lacanau- Arcachon/ Marais poitevin/ Seudre GGD et autres bassins GGD bilan biblio GGD et Saint- Laurent GGD GGD et Seine Approche théorique (niveau d'un BV et niveau national). GGD GGD	Etude du stock en milieu profond Colonisation Colonisation Stock en place Stock en place (projet) Stock en place Argentée Tous stades en estuaire colonisation/croissance/colonisation Jaune et argentée Continuité écologique sur la Dronne Réseau de caractérisation de la population d'anguilles	Manip de marquages recpatures en milieu profond sur le système fluvio-estuarien Garonne Dordogne Indices de colonisation basés sur les petits individus (< 30 cm) en eau douce et en zone salée Comportement de l'anguille face à l'obstacle-Retombées en termes de dispositif de franchissement Analyse microchimique - Signature du territoire de vie Analyse des captures des amateurs aux engins et filets Approche en mileu profond par marquage-recapture (contribution à l'analyse des données Migado - Asso Pècheurs 2010) A préciser IMMORTEEL/GAGILAU (Qualité des individus et signature biochimique (puce ADN) des anguilles de Gironde et du Saint Laurent) Suivis réguliers (campagnes EDF, campagnes sturi, campagnes DCE) dans l'estuaire Gironde Comportements des jeunes individus et niveaux de contamination des sédiments (suivis in situ et en strcutures expérimentales sur anguille, flet et mulet) Modèle pour évaluer le flux d'argentées à partir des indicateurs de stock en place et des pressions inventoriées Sociologie de la gestion de l'anguille (de l'Europe aux territoires locaux, appropriation des résultats de la recherche par les autres acteurs) Expertise des ouvrages à la continuité écologique sur l'axe Dronne - Développement du protocole à mettre en place dans le cadre du Réseau de caractérisation de la population d'anguilles dans le bassin Garonne Dordogne et Leyre - Localisation des points de pêche inclus dans le réseau	technique et scientifique de IONEMA ADERA Cemagref Pôle ecohydraulique de Toulouse (Onema-Cemagref INP) Cemagref Cemagref Cemagref Cemagref Cemagref Cemagref Cemagref Cemagref Cemagref ONEMA ONEMA	- MIGADO, FDAAPPMA33 - communauté des communes d'Aubeterre Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement du Pays Ribéracois - AADPPEDG33, CRPMEM, MIGADO, pêcheurs professionnels marins et fluviaux - ONEMA, CEMAGREF, DREAL Aquitaine MIGADO, Fédération de pêche, Conservatoire, Creaa Fédérations de Pêche, Parc poitevin Universités Bordeaux et Pau Associations de pêcheurs et Migado (lignes) Université Bordeaux et Pau-MNHN Paris-Ecobiop St Pée Univ. Bordeaux 1 Onema - Inst. Vilaine Univ. Marseille	2011 2010-2012 2010-2012 2010-2012 2010-2011 2010-2011 2010-2012 réseau pérenne 2009-2011 2010-2012 action 2010 action 2010	2011 80 000 euros années suivantes	- 24, 33, 16	autofinacement EPIDOR (20%) Europe, Etat, CR Aquitaine, CG33 CPER ONEMA / CPER CPER Recherche Aquitaine-Midi Pyrénées + ANR (projet) Recherche Aquitaine-Midi Pyrénées +	4 sessions de recaptures (2 au printemps et 2 à l'automne) réalisé en 2011	poursuite en 2012

Annexe 5

GT Anguilles COGEPOMI MIGADO - sept 2011

FINANCEMENT ACTIONS ANGUILLES 2011

			AEAG	Eu	ırope		CG33		CG47	CR	Aquitaine		R Poitou- harente		EDF		FNPF	-	naise des Eaux	Autofi	inancement
		%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
MIGADO	Programme générale Anguilles et Rivières pilotes	30%	44 456,0 €	48% **	27 837,0 €	12%	11 500,0 €	5%	5 000,0 €							4%	4 000,0 €	4%	4 000,0 €		
	Animation Anguilles	50%	8 445,0 €	50% **	8 445,0 €																
	Réseau anguilles PGA	50%	28 877,5 €	40% **	23 102,0 €					10%	5 750,0 €										
AADPPEDG	Enquêteur halieutique	10%	1 900,0 €	30% *	5 700,0 €	20%	3 800,0 €			20%	3 800,0 €									20%	3 800,0 €
EptB Charente	Actions anguilles sur Charente et Seudre	30%	29 100,0 €	40% ***	38 800,0 €							10%	9 700,0 €							20%	19 400,0 €
	Suiv ide la station de Crouin	30%	12 090,0 €	40% ***	16 120,0 €							10%	4 030,0 €							20%	8 060,0 €
FD17	Suivi de la station de Saujon	x										x				x					
FD33	Suivi de la passe du Pas du Bouc	30%	8 744,0 €	30% *	8 744,0 €	20%	5 829,0 €									12%	3 498,0 €			20%	2 332,0 €
EDF	Dévalaison Tuilières	17%	168 750,0 €											83%	841 250,0 €						
EPIDOR	Rivières index Dronne	50%	70 000,0 €	30% *	42 000,0 €															20%	28 000,0 €
			AEAG	Eu	ırope		CG33		CG47	CR	Aquitaine		R Poitou- harente		EDF		FNPF	-	naise des Eaux		
TOTAL	1 502 859,5 €	24,8%	372 362,5 €	11,4%	170 748,0 €	####	21 129,0 €	0,3%	5 000,0 €	0,6%	9 550,0 €	0,9%	6 13 730,0 €	###	## 841 250,0	€ 0,5	% 7 498,0 €	0,3%	6 4 000,0 1	€ 4,1	% 61 592,0 (

^{*} Europe Aquitaine

^{**} Europe Inter-régional

^{***} Europe Poitou-Charente

